

Les WINGERSHEIM *es* Quatre Bans



Bulletin municipal N°8 - JANVIER 2024



Sommaire

■ Le mot du Maire	3
■ Les décisions du conseil municipal	4 à 18
■ Les réalisations	19 à 23
■ Les projets	23 à 24
■ Les communiqués	25
■ Activités économiques	26 à 27
■ Coup de projecteur	28 à 32
■ Vie locale	33 à 35
■ Vie paroissiale	36 à 37
■ Les écoles	38 à 40
■ Jeunesse	41 à 42
■ Bibliothèque	42 à 43
■ Intercommunalité	44 à 45
■ Les associations	46 à 58
■ Histoire locale	58 à 60
■ Infos pratiques	60 à 61
■ Etat civil	62 à 63
■ Calendrier des manifestations	64

Nombres d'habitants

Wingersheim :	1 161 habitants
Mittelhausen :	607 habitants
Gingsheim :	362 habitants
Hohatzenheim :	248 habitants

Soit un total de 2 378 habitants au 1^{er} janvier 2024.



VOTRE MAIRIE

WINGERSHEIM les QUATRE BANS

1 Place du Gal De Gaulle

Tél 03 88 51 26 35

Mail accueil.wingersheim4bans@payszorn.com

- Ouvert au public du lundi au vendredi 8h00 à 12h00
et sur rendez-vous



LE MOT DU MAIRE



L'année 2023 fut comme beaucoup d'autres pleine de défis relevés, d'imprévus rencontrés et d'équilibres maintenus au sein de nos communes dans un contexte, national et mondial, qui inquiète les concitoyens.

Nos responsabilités d'élu(e)s, notre solidarité dans l'équipe municipale nous permettent cependant de poursuivre nos actions en faveur de nos habitants malgré les restrictions budgétaires des collectivités et des services de l'Etat.

Des projets pour améliorer votre cadre de vie, la mobilité douce, le développement économique, la cohésion sociale, ne manquent pas et bon nombre de dossiers nécessitent des années de préparation et d'études. Songez donc aux objectifs fixés par nos Ministères: «réduire de moitié la consommation foncière et à terme plus aucune extension urbaine à envisager, reclasser en zone agricole des terrains convoités depuis 10 ans pour des opérations de lotissement restées sans suite, obligation de compenser toute artificialisation (imperméabilisation) des sols, densifier les centres des communes, infiltration obligatoire des eaux de pluie sur parcelle ou site, résorber les dents creuses tout en préservant des îlots de fraîcheur, sobriété et autonomie énergétique à atteindre, protection du patrimoine classé, etc.....». Bref, autant d'obligations réglementaires qui méritent analyses et concertations.

Notre objectif de «Commune Nouvelle» était bien de mutualiser nos moyens en ce domaine et d'anticiper ces orientations législatives qui sont difficiles à mettre en œuvre dans les petites collectivités. Evidemment, il est facile de critiquer lorsqu'on ne connaît pas les rouages d'une administration territoriale. Nous entendons et lisons les commentaires acerbes, très souvent en méconnaissance des textes, des pouvoirs, des compétences, de la fiscalité et d'une saine gestion. Notre seule boussole est l'INTERET GENERAL avec pour seul leitmotiv de transmettre à nos enfants une commune unie et solidaire avec un maximum d'équipements de proximité.

Pour l'année 2024, le Conseil Municipal se réjouit d'abord de la création, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, de la Zone d'Activités en commune déléguée de Mittelhausen permettant ainsi l'extension de l'entreprise PALC-COLIN et de renforcer notre tissu économique, source de richesses.

Par ailleurs, la rénovation de l'église Saint-Laurent, toujours en commune déléguée de Mittelhausen sera achevée tout comme son parvis transformé, s'ouvrant sur la place. La placette au centre de la commune déléguée de Gingsheim sera elle aussi aménagée avant d'entamer la restauration de son édifice culturel, avec un accès aux personnes à mobilité réduite. Enfin, parmi les grands chantiers de voirie figure l'aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée (rte de Krautwiller) en commune déléguée de Wingersheim où nous ferons preuve d'innovation.

En effet, comme indiqué dans les objectifs réglementaires à atteindre (*interdiction de déverser les eaux de pluie dans le milieu naturel, éviter les arrivées massives d'eaux claires en station d'épuration*), toutes les eaux de ruissellement de la route et des gouttières sur rue seront stockées sous chaussée pour leur infiltration dans le sol. Un chantier de longue haleine où nous mesurons déjà votre angoisse pour les commodités quotidiennes et votre impatience de fin de travaux.

Pour conclure, cette édition reflète la vie de notre belle et dynamique Commune de Wingersheim les Quatre Bans, avec ses associations et forces vives qui l'animent auxquelles je voudrai adresser mes remerciements et mes encouragements. C'est à travers leurs efforts et leurs échanges qu'ENSEMBLE nous arriverons à construire une commune où quiétude, joie de vivre et services renforceront nos liens.

Je vous souhaite bonne lecture et très BONNE ANNEE 2024.

Bernard FREUND

1) Séance du 25 janvier 2023

Projet de modernisation de l'Eclairage Public pour un passage en LED

Le Maire rappelle que suite à la délibération du 3 novembre 2022 confiant une mission d'études de rénovation de l'éclairage public au bureau d'études BET ID, ce dernier a rendu son rapport descriptif et estimatif pour le passage en led de l'éclairage public sur les quatre communes déléguées.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'uniformiser et de moderniser l'éclairage public sur les quatre communes déléguées de Wingersheim, Mittelhausen, Gingsheim et Hohatzenheim;
 - APPROUVE le projet établi par le bureau d'études BET ID, d'un montant total HT de 431 950,00 € comprenant :
 - Remplacement de lanternes (129) et de mats (109) 222 000,00€
 - Gestion connectée 70 850,00€
 - Tableaux électriques 99 000,00€
 - Main d'œuvre et raccordement 40 100,00€
 - DEMANDE au maître d'œuvre de préparer le dossier de lancement de l'appel d'offres;
 - SOLLICITE les aides financières de l'Etat au titre de la DETR, de la FSIL et du FOND VERT
 - VOTE le plan de financement prévisionnel comme suit :
 - Etat au titre de la DETR 2023 172 780,00€
 - Emprunt 200 000,00€
 - Fonds libre 59 170,00€
- Soit le montant total de 431 950,00€ (à l'unanimité)



Lotissement du noyer: Avenants aux marchés de travaux de voirie - Lot 1

Par délibération en date du 16 décembre 2021, le Conseil Municipal a attribué à l'entreprise TP WICKER, de Schaffhouse sur Zorn, les marchés pour le lot 1 Travaux de voirie pour un montant total de 271 204,50€ HT.

Compte tenu des difficultés rencontrées sur le chantier, notamment la qualité du sol, les modifications techniques imposées par de nouvelles réglementations et les aménagements complémentaires sur la RD 732 pour assurer une desserte sécurisée, des avenants à ces marchés sont nécessaires.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE les avenants décrits ci-dessus et porte ainsi le montant des marchés comme suit :

Tranche ferme	15 354.40€
marché passe de	109 670.00€ à 125 024.40€
Tranche optionnelle 1	18 622.70€
marché passe de	133 025.00€ à 151 647.70€
Tranche optionnelle 2	3 990.00€
marché passe de	28 509.50€ à 32 499.50€

- PRECISE que ces avenants seront intégrés dans l'opération de lotissement dont l'équilibre financier reste néanmoins assuré par la vente des lots au prix fixé par délibération du 7 avril 2022;
- AUTORISE le Maire à signer les documents s'y rapportant. (1 abstention)

Commune déléguée de Wingersheim: Projet d'extension de stationnement Rue du Stade

Le Maire expose que les activités autour de la Place des Acacias et dans la rue du Stade se sont développées ces dernières années par l'installation de commerces, d'un pôle médical, ainsi que d'un parc public de loisirs. Ce secteur constitue un centre d'intérêt pour bon nombre de services à la population et se situe sur un axe stratégique de circulation.



Le Conseil Municipal,

- RAPPELLE sa délibération en date du 24 mars 2021;
- APPROUVE la création d'une aire de stationnement d'environ 13 places sur l'emprise partielle de la propriété non bâtie mise en vente;
- CONFIRME ainsi sa décision d'user le cas échéant du droit de préemption urbain pour réaliser son objectif à défaut d'un accord amiable;
- AFFIRME compte tenu de la situation stratégique de ce bien, que l'emprise non bâtie restante nécessite une attention particulière et peut être sur bâtie en habitation individuelle ou collective.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Mittelhausen: Projet de vente d'un terrain

La commune est propriétaire d'une bande de terrain cadastrée en section 3, parcelles n° 152 pour 3,29 ares et n°153 pour 3,25 ares, située en commune déléguée de Mittelhausen.

L'acquisition de ce terrain longeant la Rue des Hirondelles, était indispensable pour élargir la rue et créer un accès sécurisé sur la RD 732.



Il se prête peu à la construction de maison d'habitation compte tenu de sa configuration étroite. Toutefois, un architecte local a saisi la Commune avec un projet d'installation de son cabinet d'architecture.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE le principe de céder une emprise d'environ 3,60 ares à Mme Alexia WEIL ayant son siège actuellement au 2 rue des Tulipes en Commune déléguée de Mittelhausen, pour l'installation de son nouveau cabinet d'architecture ;
- FIXE le prix de vente au montant de 5 000 € l'are ;
- DEMANDE au Maire de faire établir un PV d'arpentage pour définir la surface définitive à céder ;
- AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître SALAVERT, notaire à Brumath.

(à l'unanimité)

Renouvellement de l'infrastructure informatique de la mairie

La commune de Wingersheim les Quatre Bans avait équipé lors de la création de la commune nouvelle en 2016 les services administratifs, d'une infrastructure informatique permettant la gestion et le traitement de ses données pour l'ensemble des quatre communes déléguées.

L'infrastructure arrive en fin de maintenance et les systèmes d'exploitation ne permettent plus le maintien de l'équipement dans son environnement actuel et ne garantit plus à ce jour le principe de protection et de sauvegarde attendu pour la collectivité.

En partenariat avec le prestataire ATHEO INGENIERIE, une nouvelle architecture a ainsi été étudiée et un devis pour un montant HT de 28 000 € a été proposé.

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE le devis de l'entreprise ATHEO INGENIERIE arrêté à la somme de 28 000 € HT comprenant :
 - 1 serveur de production 2023, d'un NAS sauvegarde à 9 950 €
 - Firewall, licences et maintenances à 10 184 €
 - Installation, migration des données, programmation sur l'ensemble des 9 postes et suivi des progiciels Berger Levrault à 7 866 €
- AUTORISE le Maire à effectuer la commande ;
- AUTORISE le Maire à mandater la dépense au budget primitif 2023 conformément aux textes applicables.

(à l'unanimité)

Renouvellement du système de chauffage de la Mairie

La commune avait équipé dans les années 2000 les locaux de la mairie de Wingersheim d'un système de chauffage – pompe à chaleur- dans le cadre des travaux de rénovation de ce bâtiment.

A ce jour, le système est défaillant et les frais de réparation disproportionnés au vu de la vétusté de l'installation.

Ainsi, la Municipalité a sollicité des devis auprès de trois entreprises pour le renouvellement de cette installation à savoir :

- ES Services énergétiques (type Daikin 8CH type RXYQ8U) 27 511 €
- HIGEL et Fils (Type Panasonic 8CH U-8ME2E8) 17 384 €
- JAC'ELEC (LG Type Multi DRV PC 18 Kw) 16 122 €

Le Conseil Municipal,

- CHARGE l'entreprise JAC'ELEC de Wingersheim les Quatre Bans de la réalisation des travaux pour un montant de 16 122 € HT ;

- AUTORISE le Maire à effectuer la commande ;
- AUTORISE le Maire à mandater la dépense au budget primitif 2023 conformément aux textes applicables.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Mittelhausen: Participation de l'AFR de Mittelhausen à des travaux d'aménagement

La commune de Wingersheim les Quatre Bans a réalisé dans le cadre de son programme pluriannuel d'aménagement de liaisons vertes, la tranche 5, reliant la commune déléguée de Mittelhausen au cimetière.



Ainsi, l'Association Foncière de remembrement de cette commune est disposée à contribuer à l'investissement et a délibéré en ce sens le 19 janvier 2023.

Le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la participation forfaitaire de l'Association Foncière de Remembrement de Mittelhausen d'un montant de 15 000 € ;
- AUTORISE le Maire à émettre le titre de recettes en conséquence.

(à l'unanimité)

Convention avec l'ATIP pour la mission INFORMATION GEOGRAPHIQUE - baux de chasse

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) en 2016 lors de la création de la Commune Nouvelle

Dans le cadre de la mission Information Géographique la commune adhérente peut bénéficier d'un service de réalisation de cartographie/intégration de ses données propres dans le SIG mis à disposition par l'ATIP.

Il est proposé de leur confier :

- La digitalisation des périmètres des terrains chassables et des lots des baux de chasses.
- L'édition automatique de 2 listes d'informations pour chaque lot : liste des propriétaires des parcelles incluses dans le lot pour chaque propriétaire : liste des parcelles dans chaque lot.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention correspondant à la digitalisation des périmètres des terrains chassables et des lots des baux de chasses, jointe en annexe de la présente délibération correspondant à 1 demi-journée d'intervention ;
- PREND ACTE du montant de la contribution 2023 relative à cette mission de 300 € par demi-journée d'intervention fixé par le comité syndical de l'ATIP.

(à l'unanimité)

Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour accroissement saisonnier d'activité en 2023

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Conseil Municipal :

- DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique territorial en qualité de contractuel. Le contrat d'engagement sera établi sur la base de l'application de l'article 3, 2° de la Loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ;
- FIXE la durée hebdomadaire de service à 35/35^{ème} ;
- FIXE la rémunération de ce poste conformément au statut de la fonction Publique Territoriale.
- AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité ;
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.

(à l'unanimité)

2) Séance du 16 février 2023

Approbation des comptes de gestion 2022 du Trésorier Principal

Il y a lieu d'approuver les comptes de gestion 2022 du Trésorier Principal de la commune.

Le Conseil Municipal,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion 2022 du :
 - Budget Principal de Wingersheim les Quatre Bans ;
 - Lotissement du « Noyer » ;
- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par la trésorière principale n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

(à l'unanimité)

Approbation du Compte Administratif principal 2022 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Maire présente aux élus le compte administratif 2022 appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes. Il est fait lecture de la section de fonctionnement, chapitre par chapitre et en investissement, article par article. Il a ainsi été répondu à toutes les interrogations.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte administratif principal de l'exercice 2022 présenté comme suit :
 - Section de fonctionnement
Dépenses : 1 133 207,94 €
Recettes : 2 018 935,09 €
Excédant : 885 727,15 €
 - Section d'investissement
Dépenses : 2 351 046,09 €
Recettes : 1 928 557,33 €
Déficit : - 422 488,76 €
- Résultat global de l'exercice (excédent) : 463 238,3 €
- PREND ACTE des Restes à Réaliser 2022 (RAR) selon le détail suivant :
Dépenses d'investissement : 284 000 €
Recettes d'investissement : 52 798 €

- DÉCIDE d'affecter en réserve à l'article 1068 la somme de 653 690,76 € pour équilibrer la section d'investissement ;
- DÉCIDE de reporter l'excédent global de l'exercice à l'article 002 - excédent de fonctionnement reporté, la somme de 232 036,39 €.

(1 abstention)

Approbation du Compte Administratif annexe 2022 - Lotissement du Noyer

Le Maire présente aux élus le compte administratif annexe 2022 du Lotissement du Noyer, appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes. Il est fait lecture de la section de fonctionnement, chapitre par chapitre et en investissement, article par article. Il a ainsi été répondu à toutes les interrogations.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte administratif annexe de l'exercice 2022 présenté comme suit :
 - Section de fonctionnement
Dépenses : 609 380,52 €
Recettes : 609 380,52 €
 - Section d'investissement
Dépenses : 907 065,76 €
Recettes : 800 000,00 €

Résultat global de l'exercice (déficit) : 107 065,76 €

- DÉCIDE de reporter le déficit d'investissement à l'article 001 - déficit reporté : 107 065,76 €.

(1 abstention)

Commune déléguée de Mittelhausen : Eglise Saint-Laurent - Attribution des marchés de travaux

Par délibération en date du 19 mai 2022, le Conseil Municipal a validé l'avant-projet définitif présenté par le cabinet d'architecture OZIOL DE MICHELI pour un montant de travaux HT de 820 100 € et autorisé le Maire à lancer l'appel d'offres en conséquence.



Le Conseil Municipal,

- DECIDE de retenir les entreprises pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint-Laurent, en commune déléguée de Mittelhausen, comme suit :

Lot 1	Installation de chantier	ALTEMPO	49 294,99 € HT
Lot 2	Echafaudages ext.	FREGONESE	71 000,00 € HT
Lot 3	Charpente bois	CHANZY PARDOUX	102 650,17 € HT
Lot 4	Couverture -zinguerie	PK CONCEPT	100 192,80 € HT
Lot 5	Pierre de taille ext.	RAUSCHER	164 807,96 € HT

Lot 6	Ravalement façades	CHANZY PARDOUX	62 866,60 € HT
Lot 7	Menuiserie ext. bois	VOLLMER	40 003,60 € HT
Lot 8	Vitrail	ROSAZE	20 395,84 € HT
Lot 9	Plâtrerie	WEREY STENGER	51 203,39 € HT
Lot 10	Menuiserie intérieure	JANTZI	56 302,00 € HT
Lot 11	Peinture intérieure	PEINTURES ECO DURABLES	2 805,68 € HT
Lot 12	Chauffage	FALIERES	52 282,00 € HT
Lot 13	Electricité, sonorisation	Electricité REMOND	43 450,00 € HT
Lot 14	Traitement des bois	D.G.R.D.	17 130,90 € HT
Lot 15	Restauration horloges	VOEGELE	16 480,00 € HT

Montant total travaux : 870 765,93 € HT

Auquel s'ajoutent les frais annexes:

➤ Assistance MO	590,00 € HT
➤ Maîtrise d'œuvre	61 507,50 € HT
➤ Divers raccordements	3 000,00 € HT
➤ Missions SPS / CT	6 000,00 € HT
➤ Diagnostics préalables divers	17 238,00 € HT

Montant total frais annexes : 95 335,50 € HT

Soit un montant total global de 966 101,43 € HT

- RAPPELLE le plan de financement suivant :

REGION Grand Est	200 000,00 €
CEA	200 000,00 €
Fondation du Patrimoine	60 000,00 €
Paroisse	150 000,00 €
Autofinancement	356 101,43 €
- RAPPELLE les dossiers de subventions engagés auprès des différents services de l'Etat ;
- AUTORISE le Maire à signer les marchés en conséquence. (à l'unanimité)

Révision des tarifs de location des salles des fêtes et de la Maison des Associations à compter de 2023

Le Maire expose, que compte tenu de l'inflation des matières premières et de l'entretien des bâtiments, il y a lieu dans le cadre des locations des salles des fêtes des communes déléguées de Wingersheim, Mittelhausen, Hohatzenheim et Gingsheim de réviser les tarifs de location en conséquence.



Il en va de même pour les salles de la Maison des Associations mises à disposition au monde associatif.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré :

- DECIDE de réviser à compter de 2023 les tarifs de locations des bâtiments cités ci-dessus ;

- FIXE les tarifs comme suit :

Pour les salles des Fêtes :

Wingersheim	local 400 €	extérieur 600 €
Gingsheim	local 300 €	extérieur 600 €
Mittelhausen	local 250 €	extérieur 600 €
Hohatzenheim	local 200 €	extérieur 600 €

Pour la Maison des Associations :

Période d'été	Période d'hiver
du 1/04 au 30/09	du 1/10 au 31/03
10€ / heure	15 € / heure
	(à l'unanimité)

3) Séance du 30 mars 2023

Vote des taux d'imposition directe 2023

Le Conseil Municipal, considérant :

- les bases d'imposition 2023 ;
- l'effet du coefficient correcteur ;
- le taux de référence de la taxe d'habitation pour l'exercice 2023 pour les résidences secondaires ;
- DECIDE de fixer les taux d'imposition directe pour l'année 2023 comme suit :

➤ Taxe Foncière Bâtie	23,10 %
➤ Taxe Foncière Non Bâtie	40,32 %
➤ Taxe d'Habitation (résidence secondaire)	14,42 %

 (à l'unanimité)



Approbation du Budget Primitif principal de Wingersheim les Quatre Bans 2023

Le Conseil Municipal,

- ARRÊTE le Budget Primitif principal 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 910 995,10 €
Recettes : 1 910 995,10 €

Section d'investissement

Dépenses : 3 984 981,38 €
Recettes : 3 984 981,38 €

(à l'unanimité)



Approbation du Budget Annexe du Lotissement du Noyer 2023

Le Conseil Municipal,

- ARRÊTE le Budget Primitif annexe 2023 du Lotissement du Noyer comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 475 999,52 €
Recettes : 1 475 999,52 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 335 065,52 €
Recettes : 1 335 065,52 €

(à l'unanimité)

Modalités d'amortissement du compte 204 et subdivisions

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DECIDE de fixer la durée d'amortissement du compte 204 et tout autre compte de subdivision du chapitre 204 sur une durée de 1 an (UN AN) ;
- DECIDE que les subventions d'équipement versées seront amorties en N+1

(à l'unanimité)

Neutralisation des amortissements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de neutraliser pour l'année 2023 les amortissements des subdivisions du compte 204 à hauteur de 100 %.

(à l'unanimité)

Principe de fongibilité au budget principal de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(à l'unanimité)

Adhésion au Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim 2022-2025 auprès de la CEA

Le Conseil Municipal,
Considérant l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace ;

Et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim pour la période 2022-2025, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :
 - La définition d'enjeux et objectifs partagés et validés ;
 - L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat, la co-construction des projets avec la Collectivité européenne d'Alsace et la possibilité d'un accompagnement financier de certains projets des territoires par la Collectivité Européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités
- AUTORISE le Maire à signer le Contrat de Territoire cité ci-dessus auprès de la CEA.

(à l'unanimité)

Désignation de la Commission Consultative Communale de la Chasse (C.C.C.C)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse ;
- DESIGNÉ trois (3) membres pour siéger à ladite commission comme suit :

M. ECKART Jean-Luc, Maire délégué de Wingersheim, en qualité de Président de la Commission ;

Mme GOEHRY Mireille, Maire déléguée de Mittelhausen, en qualité de représentant de la Commune ;

M. WENDLING Marc, Maire délégué de Gingsheim, en qualité de représentant de la Commune.

- DECIDE que ces trois (3) membres siégeront au sein de la Commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offre.

(à l'unanimité)



Renouvellement baux de chasse pour la période 2024 - 2033 : Mode de consultation des propriétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

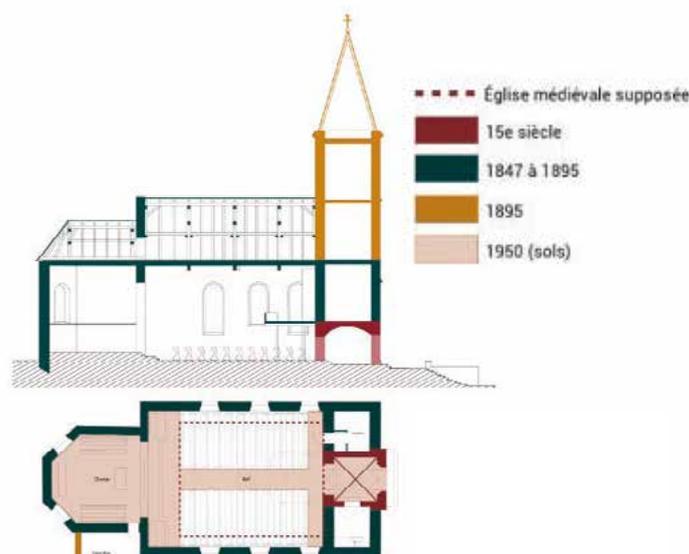
- DECIDE de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la Chasse ;
- CHARGE le Maire de procéder à ladite consultation.

(à l'unanimité)

4) Séance du 22 juin 2023

Commune déléguée de Gingsheim : Approbation de l'Etude DIAGNOSTIC de l'Eglise Saint Nicolas

Dans le cadre de son programme de travaux de restauration de ses édifices religieux, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans avait confié une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'architecte Michel Chevallier et un diagnostic



technique complet du bâtiment a fait l'objet d'un rapport détaillé. Le Maire délégué de Gingsheim a ainsi présenté aux élus les conclusions de ce rapport sur les travaux à engager avec une estimation financière.

Le Conseil Municipal

- CONFIRME le projet de travaux de rénovation de l'église Saint-Nicolas en Commune déléguée de Gingsheim compte tenu de son état sanitaire ;
- PREND ACTE du diagnostic et des montants estimatifs des travaux suivants :

TRAVAUX	EXTERIEURS	INTERIEURS
Echafaudage	29 500,00 €	-
Charpente	40 000,00 €	-
Couverture	72 800,00 €	-
Façades / Pierres de taille / Maçonnerie	94 266,00 €	-
Menuiserie extérieure	10 400,00 €	-

Peinture intérieure	-	46 700,00 €
Vitraux	-	13 500,00 €
Protection orgue	-	3 500,00 €
Remplacement citerne fuel	-	6 000,00 €
Electricité	6 000,00 €	-
S/Total Lots TRAVAUX	252 900,00 €	69 700,00 €

OPTIONS	EXTERIEURS	INTERIEURS
Echafaudage clocher pour vérification	9 000,00 €	-
Provision ardoises pour clocher	1 500,00 €	-
Réfection totale des enduits	58 000,00 €	-
Rotation crucifix sur mur sud	-	4 000,00 €
Remplacement porte vitrée du sas	-	5 500,00 €
Peinture médaillon plafond chœur	-	4 000,00 €
Peinture frise périphérique	-	3 500,00 €
Paratonnerre ajout conducteur descente	5 500,00 €	-
S/Total Lots OPTIONS	74 000,00 €	17 000,00 €
TOTAL GENERAL	326 900,00 €	86 700,00 €
	413 600,00 €	

A ces estimations, les élus auront encore à se prononcer sur la nécessité de faire les investissements ci-dessous, en fonction de ces orientations :

- Remplacement du brûleur de la chaudière OU remplacement total de la chaudière **50 000 €**
- Installation de panneaux photovoltaïques en toiture **8 000 €**
- AUTORISE le Groupement CHEVALLIER ARCHITECTURE à poursuivre la phase de l'avant-projet sommaire de rénovation de l'Eglise St-Nicolas, en Commune déléguée de Gingsheim. (à l'unanimité)

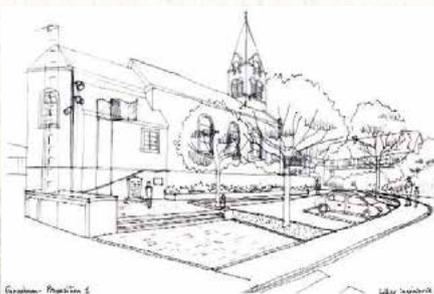
Commune déléguée de Gingsheim: Aménagement de la Place de l'Eglise Saint Nicolas avec mise en accessibilité de l'église.

Approbation de l'avant-projet sommaire

Par délibération en date du 3 novembre 2022, la Commune a confié au bureau d'études LOLLIER Ingénierie, une mission de maîtrise d'œuvre portant sur l'aménagement de la Place de

l'église Saint Nicolas en commune déléguée de Gingsheim.

M. LOLLIER a ainsi soumis aux membres du bureau deux variantes de projet d'aménagement pour une enveloppe



prévisionnelle de travaux de 98 405 € HT.

Il faut noter que cet aménagement devra être complété par la mise en accessibilité de l'église, estimée par le Groupement CHEVALLIER ARCHITECTURE, maître d'œuvre des travaux sur le bâtiment culturel à un montant de 82 800,00 € HT.

En conséquence, l'ensemble du programme d'accessibilité et d'aménagement autour de l'église est estimé à la somme totale de 181 205,00 € HT.

Le Conseil Municipal :

- RETIENT la variante n° 1 et sollicite le bureau LOLLIER Ingénierie pour un aménagement global comprenant notamment la mise en accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite ;
- DEMANDE au bureau d'études LOLLIER Ingénierie l'établissement de l'avant-projet définitif.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim et Mittelhausen: Aménagement des parkings mairies Avenant au marché de travaux avec l'entreprise TP WICKER

Par délibération en date du 19 mai 2022, le Conseil Municipal avait attribué le marché de travaux portant sur l'aménagement de parkings dans les communes déléguées de Wingersheim et de Mittelhausen à l'entreprise TP WICKER aux montants ci-après :

- Commune déléguée de Wingersheim : 36 468,90 € HT
- Commune déléguée de Mittelhausen : 11 430,50 € HT

Montant total du marché : 47 899,40 € HT



Lors de l'exécution de ce chantier, des aménagements complémentaires ont été décidés pour la rénovation ultérieure du bâtiment hangar en fond de cour, avec notamment la pose de réseaux secs et humides ainsi que la démolition d'un mur séparatif.

Ce marché a ainsi fait l'objet d'une proposition d'avenant, arrêté par la maîtrise d'œuvre en charge du suivi de chantier au montant de 10 000,75 € HT.

Le Conseil Municipal :

- DECIDE d'approuver l'avenant comme suit :
- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| Montant du marché initial : | 47 899,40 € HT |
| Montant de l'avenant n°1 : | 10 000,75 € HT |
| Montant total du marché porté à : | 57 900,15 € HT |
- AUTORISE le Maire à signer les pièces administratives s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Mise en souterrain des réseaux pour la fibre avec XP FIBRE

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a fait réaliser au cours de l'année 2022, des travaux d'aménagement de rues, situées en :

- Commune déléguée de Wingersheim
Rue du Stade
- Commune déléguée de Hohatzenheim
Rue des Messieurs

Dans le cadre de ce type de travaux d'aménagement, il est d'usage de procéder à la mise en souterrain des réseaux téléphoniques ou fibre. A cet effet, XP FIBRE a ainsi posé les réseaux et présenté à la Commune les devis correspondants :

- 3 367,20€ pour la Rue du Stade
- 1 632,00€ pour la Rue des Messieurs

Le Conseil Municipal

- APPROUVE les devis de l'entreprise XP FIBRE pour les travaux de mise en souterrain du réseau fibre comme suit :
 - 3 367,20€ pour la Rue du Stade
 - 1 632,00€ pour la Rue des Messieurs
- AUTORISE le Maire à signer les devis et mandater la dépense au budget primitif 2023 ;
- DONNE pouvoir au Maire à signer tout devis ou convention ultérieure avec XP FIBRE, de mise en souterrain des réseaux téléphoniques et fibre à l'issue de chaque ouverture de chantier de voiries.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim: Rénovation du bâtiment locatif - Route de Mittelhausen

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans est propriétaire d'un bâtiment d'habitation portant deux logements situés Route de Mittelhausen, en Commune déléguée de Wingersheim.

Afin d'assurer tant la pérennité et l'esthétique du bâtiment que le confort d'utilisation, il est indispensable de renouveler les volets battants et les portes de garage.



La Commune a ainsi pris attache avec l'entreprise KOVACIC, qui a établi un devis comme suit :

- 2 Portes de garage sectionnelle HORMANN
4 524,00€ HT
- 9 Volets battants en aluminium
7 306,20€ HT

Le Conseil Municipal, compte tenu de la fidélité des locataires en place et leur engagement personnel, Et après en avoir délibéré :

- CHARGE l'entreprise KOVACIC, d'Ernolsheim sur Bruche du remplacement à neuf des portes de garage et des volets battants pour un montant total HT de 11 830,20€ ;
- AUTORISE le Maire à mandater la dépense inscrit au budget primitif 2023.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim: Plantations de peupliers

La commune déléguée de Wingersheim est propriétaire d'une parcelle de bois comprenant de nombreux peupliers dont **COSYLVAL** (Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace) préconise l'abattage compte tenu de leur état sanitaire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la situation géographique de la parcelle boisée et du rapport de COSYLVAL :



- CHARGE de vendre à la COSYLVAL (Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace), l'ensemble des peupliers implantés sur la parcelle cadastrée en section 35 n° 19 au prix unitaire suivant (abattage compris) :
 - Bois d'œuvre (grume peuplier)
23 € du m3 sans écorce
 - Bois d'énergie (BE – plaquettes peuplier)
5 € la tonne
- ACCEPTE l'offre de la COSYLVAL pour la replantation de 125 nouveaux peupliers à réimplanter sur ladite parcelle ;
- AUTORISE le Maire à signer les devis s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Réfection de chemins ruraux en communes déléguées de Wingersheim, Hohatzenheim et Gingsheim

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans profite à ce jour de l'abandon du produit des chasses communales et il est d'usage qu'en contrepartie, elle affecte une partie de ce produit à l'entretien de ses chemins.

Le Conseil Municipal,

Compte tenu du produit annuel de la Chasse et sur propositions du Maire :

- CHARGE l'entreprise COLAS, sis à Ostwald de l'extension de la rue de la Croix par la mise en enrobé sur cette emprise constituant également un circuit touristique pour un montant total HT de 19 528,00€ ;
- CHARGE l'entreprise WICKER TP, de Schaffhouse sur Zorn de la réfection de plusieurs chemins ruraux situés sur les bans de Hohatzenheim, de Gingsheim pour une enveloppe prévisionnelle HT de 12 000€ ;
- AUTORISE le Maire à signer les devis s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires 2024 - Modalités d'adhésion et mandat au Centre de Gestion du Bas-Rhin

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de rejoindre la procédure de consultation et de donner mandat au Centre de gestion du Bas-Rhin pour procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant les risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des

agents de la collectivité.

- PREND ACTE que les taux de cotisation et les garanties proposées lui seront soumis préalablement afin que la Collectivité / l'Établissement puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat d'assurance groupe souscrit par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2024.
- AUTORISE le Maire à signer et transmettre toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

(à l'unanimité)

5) Séance du 4 octobre 2023

Location de chasse communale période 2024 - 2033 : Affectation du produit de location de chasse

Le Conseil Municipal,

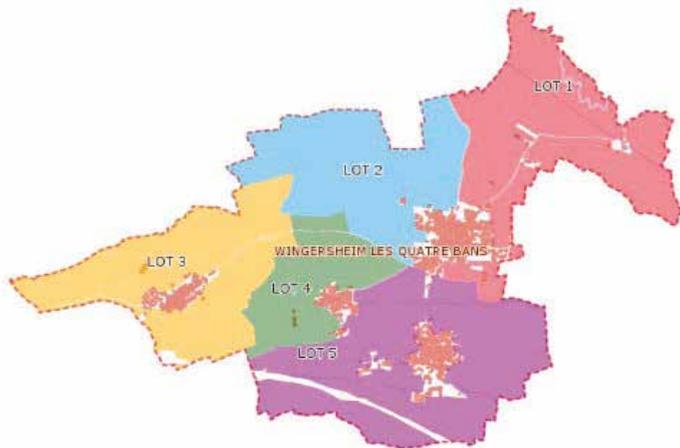
- PREND ACTE que la majorité qualifiée est atteinte pour abandonner le produit de la chasse à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans ;
- DECIDE d'affecter le produit de location des baux de chasse de Wingersheim les Quatre Bans à l'intérêt collectif local.

(à l'unanimité)

Location de chasse communale période 2024 - 2033 : Définition des lots et mode de location

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de la constitution du périmètre des lots de chasse, caractéristiques et contraintes des lots arrêtés à la superficie totale de 1 580 hectares ;
- DECIDE de procéder à la location du périmètre de chasse en 5 lots détaillés comme suit :



Lot 1	Commune déléguée de Wingersheim avec une contenance de 350 hectares
Lot 2	Commune déléguée de Wingersheim avec une contenance de 300 hectares
Lot 3	Commune déléguée de Gingsheim avec une contenance de 310 hectares
Lot 4	Commune déléguée de Hohatzenheim avec une contenance de 200 hectares
Lot 5	Commune déléguée de Mittelhausen avec une contenance de 420 hectares

- DECIDE de mettre à la location les cinq lots cités ci-dessus par convention de gré à gré au profit de :
- M. Robert ARBOGAST, domicilié à 67170 Brumath, pour le :

Lot 1 (Wingersheim)	d'une superficie de 350 Ha au prix de 4 500 €
Lot 2 (Wingersheim)	d'une superficie de 300 Ha au prix de 4 250 €

- M. Jean-Pierre SAULET-MOES, domicilié à 57430 Sarralbe, pour le :

Lot 3 (Gingsheim)	d'une superficie de 310 Ha au prix de 2 400 €
Lot 4 (Hohatzenheim)	d'une superficie de 200 Ha au prix de 500 €

- M. Patrice THOMAS, domicilié à 67170 Bilwisheim, pour le :

Lot 5 (Mittelhausen)	d'une superficie de 420 Ha au prix de 2 500 €
----------------------	---

- DECIDE de ne pas adopter de clauses particulières ;
- AUTORISE le Maire à signer les conventions de gré à gré selon les détails cités ci-dessus.

(à l'unanimité)

Location de chasse communale période 2024 - 2033 : Agrément des candidatures

Le Conseil Municipal :

- DECIDE d'agréer les candidatures comme suit :
M. Robert ARBOGAST, domicilié à Brumath,
Accompagné des permissionnaires suivants :
Laurent ARBOGAST de Brumath
Jérôme FASSEL de Geudertheim
Eric MISTLER de Wigersheim
Michael WICKER de Melsheim

M. Patrice THOMAS, domicilié à Bilwisheim,
Accompagné des permissionnaires suivants :
Michael KLEIN de Stutzheim
Constance KLEIN de Stutzheim

M. Jean-Pierre SAULET-MOES domicilié à Sarralbe,
Accompagné des permissionnaires suivants :
Jordan FERRON de Cirey sur Vezouze
Christian FOURDAN FAVA. de Strasbourg
Alain FUCHS de Waltenheim sur Zorn
Sébastien HERTRICH de Mittelschaeffolsheim.
Ahmed MATHLOUTHI de Oberhausbergen
Franck NOURY de Rohr
Ahmed OUESLATI de Schiltigheim
Dominique ROTH de Weiterswiller

(à l'unanimité)

Participation à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour le développement touristique

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn dans le cadre de sa compétence TOURISME a déposé une demande de subvention au programme LEADER (Fonds européens) basée sur un montant total d'investissement de 106 812 € HT. Afin de pouvoir bénéficier de l'aide européenne de 27 000 € notifiée, il y a lieu de justifier le versement

de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans, une contribution à l'investissement pour un montant de 15 000 €.



En conséquence, Le Conseil Municipal,

- DECIDE de verser la somme de 15 000 € à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au titre de sa participation à l'investissement favorisant ainsi l'attractivité touristique sur le territoire.
- SOLLICITE auprès du Trésor Public les justificatifs s'y rapportant.
(à l'unanimité)

Modernisation de l'éclairage public avec passage en Led - Attribution du marché de travaux

Par délibération en date du 25 janvier 2023, le Bureau d'études BET ID avait présenté son avant-projet définitif arrêté à la somme totale HT de 492 150 €. Une subvention au titre de l'enveloppe « FONDS VERT » a depuis été notifiée à la collectivité pour un montant de 175 000 €.

Un appel d'offres a ainsi été lancé et après l'analyse technique et financière effectuée par le bureau d'études, suivie des négociations techniques et financières engagées conformément au règlement de consultation, les résultats sont les suivants :

- SOGECA :

Note technique	80 /100
Note financière	100/100
Note finale	92/100
pour un montant de	434 851,00 € HT

- SOBECA

Note technique	100 /100
Note financière	89,45/100
Note finale	93,67/100
pour un montant de	486 137,00 € HT

- ELECTRICITE REMOND

Note technique	100 /100
Note financière	98,22/100
Note finale	98,93/100
pour un montant de	442 720,46 € HT

BET-ID a ainsi proposé aux élus de retenir l'entreprise ELECTRICITE REMOND, de Wingersheim les Quatre Bans.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'attribuer le marché de travaux désigné ci-dessus à l'entreprise ELECTRICITE REMOND,
pour un montant total de 442 720,46 € HT ;
- RAPPELLE la notification de la subvention accordée

au titre du « FONDS VERT » pour un montant de 175 000 €.

- AUTORISE le Maire à signer le marché et tout document administratif s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Rénovation Eglise Saint-Laurent - Commune déléguée de Mittelhausen : Avenant au marché de travaux du lot n° 5 - entreprise RAUSCHER

Par délibération en date du

16 février 2023, le Conseil Municipal avait attribué le marché de travaux portant sur le lot n° 5 – Pierres de tailles extérieures à l'entreprise RAUSCHER au montant total HT de 164 807,96 €, détaillé comme suit :

- Tranche ferme (travaux extérieurs) pour un montant HT de 125 459,46 €
- Tranche n°2 (travaux intérieurs) pour un montant HT de 39 348,50 €.



Lors de l'exécution de ce chantier,

il a été relevé que certaines maçonneries présentait d'importantes avaries, notamment celles découvertes une fois l'accès à l'ouvrage dégagé. De plus, suite au piquage des enduits existants, il s'avère que la maçonnerie à certains endroits présentait des infiltrations d'eau antérieures sur les pignons Nord et Sud.

Afin de régler ces aléas techniques, ce marché a ainsi fait l'objet d'une proposition d'avenant, arrêté par la maîtrise d'œuvre en charge du suivi de chantier au montant de 8 490,30 € HT.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'avenant n°1 de la tranche ferme d'un montant de : + 8 490,30 € HT,
portant le marché à 133 949,76 € HT
- AUTORISE le Maire à signer les pièces administratives s'y rapportant, avec l'entreprise RAUSCHER.

(à l'unanimité)

Rénovation Eglise St-Laurent - Commune déléguée de Mittelhausen : Avenant au marché de travaux du lot n° 6 - Ravalement de façades - CHANZY PARDOUX

Par délibération en date du 16 février 2023, le Conseil Municipal avait attribué le marché de travaux portant sur le lot n° 6 - Ravalement de façades à l'entreprise CHANZY PARDOUX au montant total HT de 62 866,60 €.

Lors de l'exécution de ce chantier, il a été relevé des travaux supplémentaires liés d'une part à la présence d'anciens conduits de cheminée, à une mise en œuvre de couches supplémentaires d'enduits, à des travaux supplémentaires à l'arrière du pignon Nord et Sud qui ne pouvaient être quantifiés avant la pose définitive de



l'échafaudage rendant accessible la totalité de l'édifice.
Afin de régler ces aléas techniques, ce marché a ainsi fait l'objet d'une proposition d'avenant, arrêté par la maîtrise d'œuvre en charge du suivi de chantier au montant de 3 794,00€ HT.

Le Conseil Municipal,
• APPROUVE l'avenant n°1

d'un montant de + 3 794,00€ HT
portant le marché à : 66 660,60€ HT

• AUTORISE le Maire à signer les pièces administratives s'y rapportant avec l'entreprise CHANZY PARDOUX.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim : Acquisition d'une parcelle

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a été saisie par un tiers pour la vente d'une parcelle située en prolongement d'une propriété communale entre un chemin d'exploitation et un ruisseau.



Ces parcelles avaient été plantées en peupliers ayant récemment fait l'objet d'un abattage. Ces parcelles n'ont aucune vocation agricole en lisière de forêt.

Le Conseil Municipal,

• DECIDE l'acquisition de la parcelle cadastrée en section 35 n° 175 d'une contenance de 11,85 ares, appartenant à : M. Bertrand HUBER, 2 impasse de la première armée à Wingersheim les Quatre Bans au prix consenti entre les deux parties de 60€ l'are, soit un montant total de 711€.

• AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître SALAVERT, notaire à Brumath.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim : Rénovation de l'ancienne école maternelle

A de nombreuses reprises, le Conseil Municipal a débattu en séance sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école maternelle de la commune déléguée de Wingersheim, sans pour autant trouver une affectation adaptée compte tenu du montant de l'investissement à engager et de sa situation au-dessus de la Salle des Fêtes.

Néanmoins, la Commune doit assurer la sauvegarde de son patrimoine bâti et faire effectuer des travaux de mise aux normes techniques et énergétiques avant de pouvoir affecter ce bâtiment à un usage public.

Nous avons ainsi consulté des bureaux d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre visant des aménagements en locaux techniques et administratifs.

Trois offres ont été remises, basées sur un estimatif de travaux



de 600 000€ HT, comme suit :

- Sébastien KAUFENSTEIN ARCHITECTE, de Oberhausbergen pour un montant HT de 88 000€
- MB ARCHITECTE ET ASSOCIES de Strasbourg pour un montant HT de 90 000€
- DOSSMANN ARCHITECTE, de Wingersheim les Quatre Bans pour un montant HT de 81 000€

Le Conseil Municipal,

• DECIDE la rénovation de l'ancienne école maternelle de la Commune déléguée de Wingersheim avec mise en sécurité du bâti et de sa couverture ;

• DECIDE de profiter du projet de rénovation pour l'intégrer dans une politique de développement durable en matière d'isolation thermique et de réduction en matière de consommations énergétiques ;

• CONFIE une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'architecte DOSSMANN Architecte, de Wingersheim les Quatre Bans au montant de 81 000€ HT, à un taux de 13,5 %, basé sur un coût estimatif de travaux de 600 000€ ;

• DEMANDE à DOSSMANN Architecte de remettre aux élus un devis descriptif estimatif pour une prochaine séance.

• AUTORISE le Maire à signer les pièces administratives s'y rapportant.

(à l'unanimité)

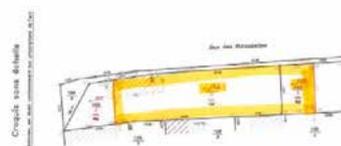
6) Séance du 15 novembre 2023

Commune déléguée de Mittelhausen : Vente d'un terrain - Rue des Hirondelles

Par délibération en date du 25 janvier 2023, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans avait engagé une promesse de vente pour un terrain situé en Commune déléguée de Mittelhausen.

La Collectivité avait décidé cette vente sur la base de références cadastrales provisoires.

Cependant, sur instruction du Juge au Livre Foncier, le Notaire est amené à rédiger l'acte sur la base d'un PV d'arpentage définitif.



Le Conseil Municipal,

• PREND ACTE des nouvelles références cadastrales,
• CONFIRME la vente des parcelles suivantes d'une contenance totale de 3,14 ares :

Section 3 n° 176/0002 d'une contenance de 2,64 ares

Section 3 n° 177/0002 d'une contenance de 0,50 ares,

à Mme Alexia WEIL ayant son siège actuellement au 2 rue des Tulipes en Commune déléguée de Mittelhausen, pour l'installation de son nouveau cabinet d'architecture

• FIXE le prix de vente au montant de 5 000€ l'are ;

• AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître SALAVERT, notaire à Brumath.

(à l'unanimité)

Lotissement du Noyer : Acquisition d'un terrain - Rue du Noyer

Par délibération en date du 22 septembre 2022, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans avait donné pouvoir au Maire de signer tout acte d'échange ou

d'acquisition de parcelles à l'euro symbolique.

Cependant, sur instruction du Juge au Livre Foncier, le Conseil Municipal doit se prononcer sur chaque acquisition ou échange avec les références cadastrales et la contenance précise de l'emprise concernée.

Compte tenu des instructions recueillies,



Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance :

- RETIRE sa délibération générale n° 407/2022 en date du 22 septembre 2022 ;

- DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles appartenant à Mme GEBHARDT épouse LULLO, cadastrées comme suit :

Section 2 n° 263/149, d'une superficie de 41 m²

Section 2 n° 261/150, d'une superficie de 8 m²

pour l'élargissement de la Rue du Noyer ;

- DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle appartenant à M. et Mme BUCHY, cadastrée comme suit :

Section 2 n° 265/148, d'une superficie de 26 m²

pour l'élargissement de la Rue du Noyer ;

- DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle appartenant à Mme GLUCK épouse KARCHER, cadastrée comme suit :

Section 2 n° 268/6, d'une superficie de 13 m²

pour l'élargissement de la Rue des Commerçants ;

- AUTORISE le Maire à signer les actes de vente auprès de Maître SALAVERT, notaire à Brumath.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Hohatzenheim : travaux de voirie aux abords de bâtiments communaux

L'aménagement en pavés de la placette située en commune déléguée de Hohatzenheim - Rue de l'église, aux abords de la Salle des fêtes, présente depuis quelques temps un affaissement notoire qui semble provenir d'une ancienne tranchée de réseaux secs.

Il occasionne en cas d'intempéries d'importantes retenues d'eau et l'immeuble voisin est fortement impacté par des projections d'eau lors de passage de véhicules.

Des devis ont été établis pour engager la réfection de cette zone comme suit :



- ADAM TP pour un montant HT de 19 751,10€
- ARTERE pour un montant HT de 19 403,40€
- WICKERT TP pour un montant HT de 17 876,60€

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de faire enlever tous les pavés sur l'emprise de la chaussée départementale pour la mise en œuvre d'un enrobé. Un fil pavé délimitera la voirie.
- RETIENT l'entreprise TP WICKER, de Schaffhouse sur Zorn pour la réalisation de ces travaux Rue de l'église au montant HT de 17 876,60€ ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis en conséquence.

(à l'unanimité)

Travaux d'aménagement - Rue de la 1^{ère} armée : Convention de Groupement de commandes avec le SDEA

Dans le cadre de travaux d'aménagement de la Rue de la 1^{ère} armée, plusieurs concessionnaires doivent intervenir sur les différents réseaux.

Il a ainsi été convenu pour les travaux de réseaux secs et humides sur voiries communales et départementales, de simplifier les procédures par le biais d'une convention de type « Groupement de commandes » avec le SDEA.

A titre indicatif, les estimations pour :

- La part ASSAINISSEMENT s'élève à 328 900 € HT ;
- La part EAU POTABLE s'élève à 276 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la convention relative au groupement de commandes avec les services du SDEA ;
- PREND ACTE du montant estimatif de travaux arrêté à la somme de 604 900 € HT détaillé ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à signer la convention jointe en annexe.

(à l'unanimité)

Travaux d'aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée : Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la CEA

La Rue de la 1^{ère} Armée est une Route Départementale relevant de la compétence de la Collectivité Européenne d'Alsace. Dans le cadre des travaux d'aménagement de cette dernière, le programme technique et administratif a été validé en concertation avec les techniciens de la CEA, responsables des routes.

Des mesures environnementales particulières seront prises lors de cet aménagement, avec l'infiltration des eaux pluviales sous chaussée, le déraccordement de toutes les eaux de ruissellement afin d'éviter tout rejet en milieu naturel et le renforcement de la mise en conformité de la station d'épuration d'Olwisheim. Ces travaux sont estimés à 285 000 € HT.

Les réseaux secs se chiffrent à 58 500 € HT et les travaux d'assainissement à 178 000 € HT.

L'estimation prévisionnelle des travaux de voirie général s'élève ainsi à :



Voirie générale	493 800 € HT
Frais annexes, frais d'insertion	1 000 € HT
Mission SPS	1 000 € HT
Maitrise d'œuvre	36 100 € HT
Contrôle extérieur	3 750 € HT
Soit un coût global de	535 650 € HT

Conformément au tableau annexé à la présente délibération, hors révision éventuelle des prix, il relève de ces estimations les montants suivants à répartir :

• Part Communale en VOIRIE GENERALE plus les frais annexes	342 900 € HT 35 387,34 €
Soit un total pour la Commune de	378 287,34 € HT
• Part de la Collectivité Européenne d'Alsace pour la chaussée départementale : plus les frais annexes	150 900 € HT 6 462,66 €
Soit un total pour la CEA de	157 362,66 € HT

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec les services de la Collectivité Européenne d'Alsace ;
- PREND ACTE du montant estimatif des travaux de voirie arrêté à la somme de 535 650 € HT
- AUTORISE le Maire à signer la convention jointe en annexe.

(à l'unanimité)

Versement de la subvention annuelle 2023 au Football Club de WINGERSHEIM

La Collectivité avait inscrit au Budget Prévisionnel 2023, le versement de la somme de 9 200 € portant sur la subvention annuelle à verser au Football Club de Wingersheim, comptant 285 licenciés à ce jour.

L'augmentation importante des charges d'électricité des deux dernières années amène les élus à reconsidérer son aide financière pour atténuer leurs charges d'exploitation. Il est ainsi noté que la consommation énergétique stabilisée à environ 63 000 kWh annuelle est passée d'un montant de 12 000 € à 16 500 €.

Le Conseil Municipal :

Considérant l'engagement du Club sur le territoire du Pays de la Zorn et son implication sociale au niveau de la Jeunesse ;

- DECIDE de fixer pour l'exercice 2023 une subvention de fonctionnement de 15 000 € ;
- DEMANDE au Président de l'Association FC WINGERSHEIM de maintenir les efforts engagés en terme d'économie d'énergie au niveau du bâtiment occupé par le Club ;
- AFFIRME sa volonté de poursuivre la bonne collaboration avec cette association en veillant particulièrement aux modalités de gestion ;
- AUTORISE le Maire à mandater la somme sur l'exercice 2023.

(1 abstention)

Bilan d'exploitation 2022 des Salles des fêtes et participation de l'OMSCL aux frais d'équipements

L'assemblée générale de l'OMSCL de Wingersheim les Quatre Bans s'est tenue en date du 23 octobre 2023.

Les comptes d'exploitation des Salles des fêtes, de la Maison des Associations et de la Bibliothèque ont ainsi été présentés à l'ensemble du monde associatif, acteurs du territoire et utilisateurs des locaux cités.

Le bilan de l'exercice 2022, confirmé par les réviseurs aux comptes est arrêté comme suit :

Salle des fêtes de Wingersheim	5 599.30 €
Salle des fêtes de Mittelhausen	7 104.44 €
Salle des fêtes de Hohatzenheim	19 330.24 €
Salle des fêtes de Gingsheim	13 309.76 €
Total des comptes des salles	45 343.74 €

Auquel s'ajoutent les comptes suivants :

Comité des fêtes de l'OMSCL	3 980.99 €
Bibliothèque	265.00 €
Maison des Associations	9 454.38 €
Total des comptes annexes	13 700.37 €
Soit un total global au 31/12/2022 de	59 044,11 €

La Commune a par ailleurs indiqué avoir fait l'acquisition d'un lave-verres professionnel mobile, pour un montant de 4 307,84 € TTC, pour mise à disposition des associations.

Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE des résultats financiers de chaque salle définis ci-dessus ;
- ACCEPTE la participation financière de l'OMSCL d'un montant de 3 589,87 € ;
- AUTORISE le Maire à engager les écritures comptables s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Sentier de découverte du Houblon : Participation de l'ACHA aux frais d'équipements

Dans le cadre du programme de relance touristique du Sentier de Découverte du Houblon, il est apparu nécessaire à l'association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » de renouveler cette année son équipement en sonorisation pour améliorer la qualité acoustique des visites.

L'entreprise LAGOONA Strasbourg a établi un devis pour un montant de 4 704 € TTC.

Considérant la situation financière de l'Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » et l'implication de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans dans le développement touristique en milieu rural, il est proposé d'acquiescer ce nouvel équipement de sonorisation.

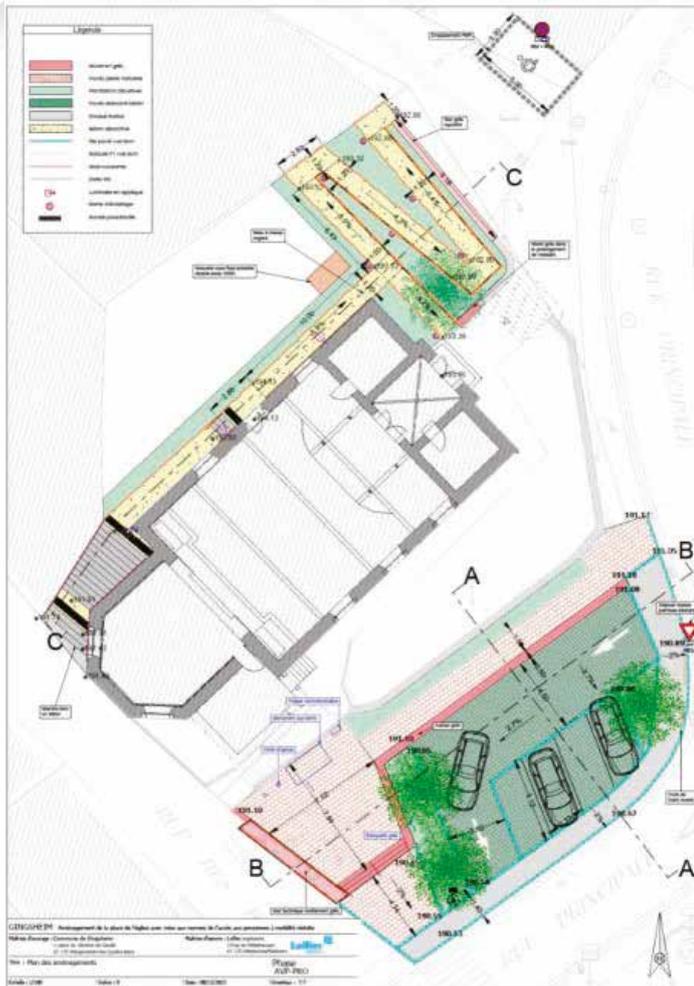
Le Conseil Municipal :

- SOULIGNE la forte collaboration entre la Commune de Wingersheim les Quatre Bans et l'Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » ;
- ACCEPTE la participation financière de l'ACHA d'un montant de 3 920 € pour l'acquisition d'une nouvelle sonorisation ;
- AUTORISE le Maire à engager les écritures comptables s'y rapportant.

(à l'unanimité)



7) Séance du 15 décembre 2023



Commune déléguée de Gingsheim : Approbation de l'Avant-Projet Définitif de l'aménagement de la place de l'église Saint Nicolas avec mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Par délibération en date du 22 juin 2023, le Conseil Municipal avait validé un avant-projet sommaire confié au bureau VRD LOLLIER Ingénierie et avait sollicité le maître d'œuvre pour compléter le projet par la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'église Saint Nicolas, en commune déléguée de Gingsheim.

Cet aménagement au cœur du village réhausse ce bâtiment patrimonial que représente l'église, par l'amélioration de son environnement et la création de quelques places de stationnement inexistantes à ce jour.

De plus, l'espace ainsi créé contribue à la sécurité et à la protection des lieux de ramassage des transports scolaires, tant vers les collèges et lycées que vers le Groupe Scolaire Intercommunal. Il s'agit donc en l'occurrence d'un réel lieu de vie et de rassemblement pour les concitoyens.

Le projet annexé à la présente délibération est estimé à un montant de travaux de 192 120 € HT et s'adosse donc au projet de restauration de l'église en cours d'élaboration par le bureau d'architectes Michel CHEVALLIER, dans le cadre d'une opération d'ensemble.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'Avant-Projet Définitif élaboré par le bureau VRD LOLLIER Ingénierie pour un montant total de 192 120 € HT;

- PREND ACTE que ces travaux seront suivis par la restauration de l'église St Nicolas ;
- AUTORISE le Maire à lancer la consultation pour l'appel à candidature pour la réalisation des travaux ;
- VOTE le plan de financement comme suit :

DEPENSES

• DETR	43 000 €
• CEA (parking)	15 000 €
• Ag. Eau Rhin M. (pavés drainant)	10 000 €
• Autofinancement	149 020 €
Soit un montant total de	217 020 €

RECETTES

• Montant total des travaux	192 120 €
• Honoraires (MOE)	18 900 €
• Frais divers	6 000 €
Soit un montant total de	217 020 €

(1 abstention)

Commune déléguée de Wingersheim : Aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée - Avenant à la mission de maîtrise d'œuvre

Par délibération en date du 18 septembre 2019, le Conseil Municipal avait attribué un marché de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée et de la Rue du Stade, pour un coût d'objectif basé sur un montant estimatif de 400 000 €.

Les travaux de la Rue du Stade sont réceptionnés et les honoraires du Maître d'œuvre réglés conformément au contrat, avec un taux de 3,70 %.

L'élaboration du dossier d'aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée, et plus particulièrement les mesures environnementales pour assurer l'infiltration des eaux de pluie sous chaussée et améliorer le fonctionnement de la station d'épuration d'Olwisheim, ont contribué à une hausse sensible de ce coût d'objectif.

Il est noté que ces nouvelles modalités techniques sont considérées comme expérimentales et sont définies comme site pilote par les services du SDEA, de la CEA et de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse, tous trois associés au projet. Le nouveau coût d'objectif est ainsi arrêté à la somme de 800 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'extension du contrat de maîtrise d'œuvre confié en date du 18 septembre 2019 au B.E. EMCH BERGER ;
- PORTE ainsi le montant de la rémunération de 14 800 € HT à 29 600 € HT, basé sur le même taux d'honoraires de 3,70 % ;
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant en conséquence.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Wingersheim : Aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée - Mission complémentaire à la maîtrise d'œuvre

Comme énoncé dans la délibération précédente, l'aménagement de la Rue de la 1^{ère} Armée a suscité un intérêt pour la mise en œuvre de nouvelles techniques afin de répondre au plus proche aux mesures environnementales se rapportant aux infiltrations et au stockage des eaux pluviales. Soutenu par le SDEA, la CEA et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ce dossier relativement complexe nécessite d'avoir un descriptif précis des éléments techniques afin de disposer de tableaux analytiques qui permettront à chaque instance ayant porté une contribution financière (pavés infiltrants, stationnement, volume de stockage, raccordement et réseaux, chaussée départementale, voiries communales, réseaux secs, etc...) de

déterminer leur montant subventionnable respectif.

Le Maire expose aux élus que ce travail administratif et financier représente une charge de travail hors du commun et propose de rémunérer le Bureau d'Etudes EMCH BERGER sur cette mission complémentaire.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** de verser au Bureau d'études EMCH BERGER, une rémunération forfaitaire de 6 500€ HT, lui permettant d'élaborer et de déposer les dossiers de subvention règlementaires auprès des différentes instances;
- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce administrative s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Commune déléguée de Mittelhausen : Acquisition foncière - Terrain consorts GROSSKOST

L'aménagement de l'Entrée sud de la Commune déléguée de Mittelhausen a nécessité l'acquisition foncière d'une parcelle bâtie d'une contenance de **2 ares 50 cadastrée en section 19 n° 342/0100**.

Cette procédure d'acquisition confiée à Maître SALAVERT, Notaire à Brumath s'achève après plus de cinq années de recherche de propriétaires et de règlement de succession.

Cette acquisition a été indispensable pour l'aménagement de la voirie de l'entrée sud et améliorer la desserte du site industriel des établissements PALC COLIN.



Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** l'acquisition de la parcelle cadastrée en préfixe 297, section 19 n° 342/0100 Schelmengrube, d'une surface de 2 ares 50 appartenant aux consorts GROSSKOST, à savoir :
 - M Jean-Jacques GROSSKOST,
 - Mme Evelyne GROSSKOST,
 - M. Marcel GRETZER,
 - Mesdames GRETZER Patricia, Christine, Céline et Caroline;
- **FIXE** le prix d'acquisition à la somme de 9 400€ nets;
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître SALAVERT, notaire à Brumath.

(1 abstention)

Commune déléguée de Wingersheim : Versement d'une indemnité pour la mise en œuvre de mesures environnementales

Le Maire rappelle aux conseillers que le Groupe Scolaire Intercommunal est situé aux abords de terres labourables cultivées en blé et maïs.

Il rappelle également l'inquiétude des parents et enseignants sur le traitement des cultures et plus particulièrement sur l'épandage de pesticides aux abords du Groupe Scolaire Intercommunal «Au Clair de Lune».

M. Thomas MEYER, exploitant riverain, afin de rassurer nos concitoyens, a accepté de changer de nature de cultures en créant une prairie naturelle en bordure du « Clair de Lune ».

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la concertation menée avec le Maire sur le sujet délibéré :

- **SALUE** l'initiative de M. Thomas MEYER, sise au 13 rue de la Croix, en commune déléguée de Wingersheim;
- **NOTE** la transformation des parcelles en prairie naturelle, parcelles cadastrées comme suit d'une contenance totale de 51,40 ares :



- ✓ Section 33 n° 084 d'une superficie de 17,99 a
- ✓ Section 33 n° 085 d'une superficie de 12,60 a
- ✓ Section 33 n° 086 d'une superficie de 20,81 a
- **DECIDE** de lui verser une indemnité de 300€ sur l'exercice 2023;
- **DEMANDE** au Maire de signer avec cet exploitant une convention de renouvellement annuel, basée sur le montant de 300€ à compter de l'exercice 2024, sous réserve du maintien de la prairie naturelle;
- **PRECISE** que cette indemnité sera basée sur l'évolution du prix des fermages.
- **AUTORISE** le Maire à signer la dite convention.

(à l'unanimité)

Participation financière des communes à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Par délibération en date du 2 mars 2023, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avait délibéré pour la contribution des Communes au financement de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

La contribution pour la Commune de Wingersheim les Quatre Bans s'élevait à la somme de **1 577 €**.

Le Conseil Municipal,



- **DECIDE** le versement du montant de 1 577€ au titre de la participation financière des communes pour la modification du PLUi, au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- **AUTORISE** le Maire à engager la dépense s'y rapportant.

(à l'unanimité)

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024 – 2027 du Centre de Gestion du Bas-Rhin « Petit Marché »

Par délibération du 22 juin dernier, le Conseil Municipal a chargé le Centre de gestion du Bas-Rhin de procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant les risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la Collectivité.

Après la procédure de consultation, le prestataire retenu par le Centre de Gestion pour ce nouveau contrat est le Groupement RELYENS, courtier gestionnaire et GMF, compagnie d'assurances.

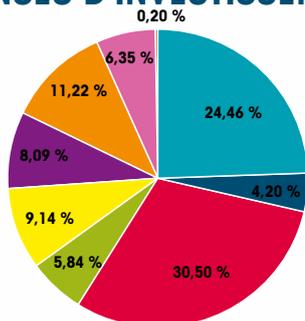
Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adhérer à la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin de contrat d'assurance des risques statutaire
- **DECIDE** de s'assurer pour les garanties concernant les :
Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) affiliés à la CNRACL :
Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la CNRACL et des Agents Non-Titulaires
- **APPROUVE** que chaque collectivité ou chaque établissement public adhérant au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion sera redevable au Centre de Gestion d'une contribution «assurance statutaire» fixée à 3%.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et les documents s'y rapportant.

(à l'unanimité)

LES TEXTES INTÉGRAUX DE CES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE OU SUR LE SITE DE LA COMMUNE DE WINGERSHEIM LES QUATRE BANS : <https://wingersheim4bans.payszorn.com/>

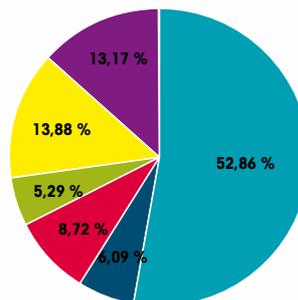
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Montant €

■ Déficit 2022 reporté	422 488,76
■ Travaux Voirie/Réseaux	72 635,42
■ Travaux de bâtiments	526 841,64
■ Acquisitions foncières et immobilières	100 870,38
■ Remboursement capital dette	157 905,73
■ Acquisitions diverses	139 742,40
■ Frais d'études et ingénieries	193 754,24
■ Remboursement capital dette	109 700,57
■ Opérations d'ordre budgétaire (interne)	3 459,76
TOTAL	1 727 398,90

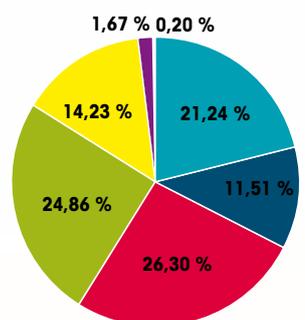
RECETTES D'INVESTISSEMENT



Montant €

■ Autofinancement	653 690,76
■ Remboursement TVA	75 351,61
■ Taxe d'urbanisme	107 780,89
■ Subventions (Etat, CEA, Région et autres)	65 372,68
■ Emprunts et remboursements divers	171 666,67
■ Opérations d'ordre budgétaire (interne)	162 821,59
TOTAL	1 236 684,20

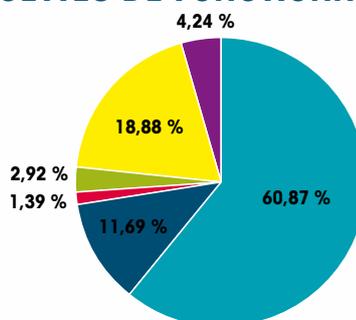
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Autres charges de gestion courante	242 802,06
■ Atteuatiions de produits	131 575
■ Charges à caractère général	300 628,41
■ Charges de personnel	284 149,45
■ Dotations aux amortissements	162 684,69
■ Charges exceptionnelles	2 307,66
■ Intérêt de la dette	19 036,68
TOTAL	1 143 183,95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Impôts et taxes et remb. tva	1 208 289,04
■ Excédent 2022 reporté	232 036,39
■ Produits exceptionnels	27 643,79
■ Locations, loyers	57 999,5
■ Dotations, subventions	374 686,12
■ Produits des services	84 233,99
TOTAL	1 984 888,83

Le libellé et la présentation des comptes sont complexes et peuvent susciter bon nombre d'interrogations, d'incompréhensions et compte tenu du volume des écritures, ne peuvent donner lieu à une publication détaillée. Vous ne trouverez donc que la synthèse des dépenses et recettes dans le bulletin avec en conclusion les résultats finaux.

Pour de plus amples renseignements, vous pourrez solliciter les services de la Commune.

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2023

Population totale : 2378 habitants

CAPITAL RESTANT DÛ : 547 003,83 €
DETTE PAR HABITANT : 230,03 €

REMBOURSEMENT ANNUITÉ 2024

CAPITAL : 157 396,98 €	INTÉRÊTS : 18 603,90 €	TOTAL GÉNÉRAL : 176 000,88 €
----------------------------------	----------------------------------	--

BALANCE PROVISOIRE*

(* Balance excédentaire sous réserve de quelques écritures comptables complémentaires)

Comptes arrêtés au 31/12/2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 143 183,95 €	1 727 398,90 €
RECETTES	1 984 888,83 €	1 236 684,20 €
EXCÉDENT	841 704,88 €	DÉFICIT 490 714,70 €

EXCÉDENT GLOBAL PROVISOIRE
350 990,18 €



ZA Mittelhausen

La Zone d'Activités est entrée dans sa deuxième phase : après les travaux d'aménagements qui se sont terminés en 2022, les premiers permis ont été accordés.

L'entreprise PALC COLIN a débuté au mois de décembre dernier les travaux d'extension de son bâtiment d'activités accessible de plain-pied en passant par la voirie de la nouvelle ZA. Le parking existant a été déplacé et réorganisé avec des plantations qui compléteront le site.



Un second permis a été déposé pour la construction d'un hall industriel divisé en cellules, permettant à des artisans de s'installer avec des besoins en surface plus réduite, tout en profitant d'une mutualisation du terrain avec par exemple un parking partagé...



Une Cantine à la Salle des Fêtes de Hohatzenheim

Suite aux demandes croissantes d'inscriptions au niveau du périscolaire «Au Clair de Lune», la commune a mis à la disposition de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn la salle des Fêtes de Hohatzenheim pour permettre à l'ALEF d'y installer une cantine délocalisée.

Cette cantine, gérée par l'ALEF, accueille, selon les jours, entre 18 et 22 élèves de CM2 qui prennent le bus scolaire lors de la pause méridienne et qui, encadrés par 2 à 3 animatrices, bénéficient des mêmes prestations d'accueil, de repas et d'animation qu'au périscolaire.

Cette ouverture de cantine délocalisée a permis de satisfaire un maximum de demandes d'accueil dont les parents ont besoin pour la pause de midi.

Avec l'accueil supplémentaire dans le cadre des Lunch Box, intégrant une initiation ludique à la langue anglaise dans le Groupe Scolaire même, et chez les assistantes maternelles de nos 4 villages, tous les enfants ont pu trouver un accueil pour la pause méridienne.

Les activités sportives et culturelles ont été maintenues à la Salle de Hohatzenheim dans le cadre d'une mutualisation de ce bâtiment, ceci en bonne coordination avec l'ensemble des occupants.





Rénovation de l'église de Mittelhausen

Par délibération en date du 16 février, le Conseil municipal a attribué le marché des travaux de rénovation de l'église pour un montant total de 870 765,93 € HT, montant auquel s'ajoutent près de 100 000 € de frais annexes.

Le financement sera assuré par des subventions de la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, la participation de la paroisse, ainsi que de l'autofinancement. Un appel à dons a également été engagé avec la Fondation du Patrimoine (www.fondation-patrimoine.org/80690)

Les travaux ont démarré au mois d'avril avec la pose de l'échafaudage, suivie de l'intervention des différentes entreprises qui se sont attelées à la réfection du clocher avec le renouvellement des ardoises, au remplacement des cadrans de l'horloge, à la rénovation du coq et au renouvellement de la boule, à la révision de la toiture de la nef qui avait été refaite suite à la tempête de 1999, à la mise au norme du paratonnerre, la révision des vitraux, le renouvellement du crépis et le remplacement ou la réparation des pierres de taille en ce qui concerne les travaux extérieurs. A l'intérieur de la nef, la charpente a été inspectée de fond en comble et les poutres ont été remplacées partiellement selon leur état. Le plancher des combles a été refait à neuf.

Les travaux extérieurs devraient se terminer au courant du 1^{er} trimestre 2024 avec la restauration des pierres de taille du soubassement et la rénovation des 3 portes d'entrée.

Les travaux intérieurs, non moins conséquents, commenceront dans la foulée. Sols, murs, électricité, sono et bancs seront restaurés ou remis à neuf selon la nécessité, toujours en partenariat étroit avec la paroisse.



LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER



RENOUVELLEMENT DU PLANCHER DES COMBLES,
VÉRIFICATION DE L'ENSEMBLE DE LA CHARPENTE,
REPLACEMENT DES POUTRES ABIMÉES,
TRAITEMENT ANTI-INSECTES DE LA CHARPENTE, ...



UNE POUTRE DE PLUS
DE 230 ANS.

1788
JOHANNES
WEINBERGER
ZIMMERMEISTER

Les réalisations



12 000 CLOUS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR FIXER LES 6000 ARDOISES QUI RECOUVRENT LE CLOCHER. LES 2 TIERS DES ARDOISES ONT ÉTÉ COUPÉES MANUELLEMENT SUR PLACE, CE QUI REPRÉSENTE 1 KM DE TAILLE.

APRÈS RÉNOVATION, LE COQ DOMINE À NOUVEAU LE VILLAGE DEPUIS CET AUTOMNE...



LE CLOCHER AVEC SA CHARPENTE EN CHÊNE N'A NÉCESSITÉ QUE PEU D'INTERVENTIONS, TOUT COMME LES CLOCHES QUI VONT RESONNER DÈS LA FIN DU CHANTIER. LES CADRANS DE L'HORLOGE PAR CONTRE ONT ÉTÉ REFAITS À NEUF.



RESTAURATION DES PIERRES DE TAILLE: LES PIERRES ABIMÉES ONT ÉTÉ REMPLACÉES SUR UNE PROFONDEUR DE 10 À 15 CM.

LE CRÉPIS À LA CHAUX A ÉTÉ REFAIT À NEUF SUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES.



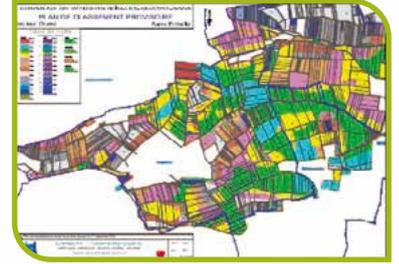


L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE)

Il s'agit d'une procédure régie par le Code Rural et de la Pêche Maritime qui consiste à regrouper la propriété foncière dans un périmètre défini à l'échelle d'une ou plusieurs communes (Wingersheim, Gingsheim et Hohatzenheim en l'occurrence).

Les aménagements fonciers ont 3 objectifs principaux d'égales importances :

- **Agriculture** : améliorer les conditions d'exploitation des propriétaires et agriculteurs
- **Environnement** : préserver et mettre en valeur les espaces naturels
- **Aménagement du territoire** : permettre l'aménagement du territoire communal.



Un groupe de travail, la **Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF)**, créé par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et composé, entre autres, du Maire de la Commune et de conseillers municipaux, de propriétaires fonciers, d'agriculteurs et agricultrices, de représentants de la CeA, ainsi que des représentants d'associations de préservation de l'environnement, que l'on appelle les Personnes Qualifiées pour la Préservation de la Nature (PQPN).

La CCAF est assistée tout au long de l'aménagement foncier par le chargé de projet d'aménagement foncier des services de la CeA et les professionnels désignés par la CeA, un géomètre expert et un bureau d'études environnemental.

Le géomètre réalise le plan du nouveau parcellaire en concertation avec les propriétaires, les agriculteurs et la CCAF ;

Le bureau d'études environnement réalise les inventaires des milieux naturels, de la faune et de la flore et sensibilise la CCAF aux enjeux environnementaux à prendre en compte dans le projet d'aménagement foncier.

La CeA est maître d'ouvrage du projet, elle finance et pilote cette procédure (conseil, conduite des réunions de la CCAF).

L'ETUDE PREALABLE

Elle consiste à étudier l'intérêt d'un aménagement foncier pour les propriétaires, les agriculteurs et la commune, de dessiner un périmètre et d'identifier les projets communaux (travaux de chemins, projet de préservation environnementale, lutte contre les coulées d'eaux boueuses...). Elle comporte deux parties, une étude foncière et agricole et une étude environnementale et paysagère.

Dans cette phase, les propriétaires sont invités à s'exprimer lors d'une enquête publique sur le périmètre d'aménagement foncier et le mode d'aménagement.

Suite à cette phase, Le Président de la CeA prend un arrêté visant à préserver l'état des lieux sur le périmètre d'aménagement foncier qui définit une liste de travaux soumis à autorisation de la CeA.

Le Préfet prend un arrêté de prescriptions environnementales à appliquer dans le cadre de l'opération. Il a été pris en date du 29/08/23 et a été affiché en mairie - *P.S. Extrait de l'article 10 ci-après :*

ARRETE PREFECTORAL

ARTICLE 10 : Liste des opérations soumises à autorisation

Pendant la durée de l'opération et dans le périmètre d'aménagement foncier fixé par arrêté, sont interdites sauf autorisation préalable du Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, après avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS, sans préjudice du respect des autres réglementations, les opérations suivantes :

- Les plantations d'arbres,
- la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés,
- l'établissement de clôtures,
- la création ou la suppression de fossés ou de chemins,
- l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties à la date de la signature de l'arrêté),
- les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties à la date de la signature de l'arrêté),
- le retournement des prairies,
- rectification ou déplacement de cours d'eau

A fin 2023, 8 réunions sur le classement se sont tenues. Il est à noter la bonne collaboration d'une vingtaine de participants

L'AMENAGEMENT FONCIER

C'est la phase opérationnelle de l'aménagement foncier. Elle comporte différentes étapes de travail entre le géomètre, le bureau d'études, la CeA et la CCAF et des temps de consultation de l'ensemble des propriétaires :

- Le classement des terres + la définition d'une trame : réseau de chemin et trame écologique
- La réception des vœux des propriétaires
- La consultation des agriculteurs, invités à exprimer leurs souhaits sur l'exploitation future lors de réunions avec le géomètre de l'aménagement foncier.

- La réalisation du projet de nouveau parcellaire et des travaux connexes
- L'étude d'impact environnemental

Une fois le projet de nouveau parcellaire et l'étude d'impact validés par la CCAF, les propriétaires sont invités à s'exprimer une nouvelle fois lors d'une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme des travaux connexes de l'aménagement foncier.

Les réclamations lors des consultations et des enquêtes publiques peuvent être réalisées de différentes manières :

- Rédaction dans le registre des réclamations présent en mairie, aux horaires d'ouverture de la mairie, en présence ou hors de la présence du Commissaire enquêteur ;
- Envoi d'un courrier au siège de la CCAF à l'adresse précisée sur l'avis d'enquête publique
- Envoi d'un courriel à l'adresse dédiée précisée sur l'avis d'enquête publique.

LES TRAVAUX CONNEXES

C'est la phase de réalisation des travaux prévus dans le projet de travaux connexes, subventionnés par la CeA à hauteur de 80% pour les chemins (montants plafonnés) et à hauteur de 80% pour les travaux d'environnement.



« Unsers Dorflert »

APRÈS L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT, UN ÉCLAIRAGE INTELLIGENT ET PLUS ÉCONOMIQUE

Le Conseil Municipal a décidé de diminuer et/ou d'éteindre l'éclairage public communal de 23h à 5h du matin pour contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et surtout maîtriser les consommations énergétiques.



RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de Wingersheim Les Quatre Bans s'est engagée dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public destiné à réduire le taux de vétusté et à diminuer leur consommation d'électricité.

La rénovation de l'éclairage extérieur permet, en utilisant les dernières technologies de manière raisonnée, d'allier les économies d'énergie et les impératifs environnementaux de sauvegarde de la biodiversité, tout en améliorant le service rendu au citoyen.

Ce constat est une véritable opportunité pour mettre en adéquation nos éclairages vieillissants avec les nouveaux besoins des citoyens et les préparer aux villes intelligentes de demain.

En date du 17 juillet une consultation d'entreprises pour la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public a été lancée. L'analyse technique et financière des réponses à l'appel d'offres a été effectuée par le bureau d'études BET – ID, en charge de la maîtrise d'œuvre. Des négociations techniques et financières ont été engagées conformément au règlement de consultation. Le classement final se résume comme suit :

- | | | |
|------------------------|------------------------------|---|
| • SOGECA : | <i>Note finale 92/100</i> | <i>pour un montant de 434 851,00 € HT</i> |
| • SOBECA : | <i>Note finale 93,67/100</i> | <i>pour un montant de 486 137,00 € HT</i> |
| • ELECTRICITE REMOND : | <i>Note finale 98,93/100</i> | <i>pour un montant de 442 720,46 € HT</i> |

BET-ID a ainsi proposé aux élus de retenir l'entreprise ELECTRICITE REMOND de Wingersheim les Quatre Bans et d'attribuer le marché de travaux désigné ci-dessus à l'entreprise ELECTRICITE REMOND.

Les travaux devraient démarrer début janvier par Gingsheim suivi de Hohatzenheim, Mittelhausen pour finir par Wingersheim vers fin mai.





Caritas Alsace à l'épreuve des crises



Caritas Alsace compte cinq équipes dans la zone « Nord-Ouest » de l'Alsace. En 2022, les 167 bénévoles de ce secteur ont aidé 256 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

Le territoire est précurseur dans le domaine de l'aide à une alimentation digne pour tous. A Hochfelden et dans l'équipe du Kochersberg-Ackerland, nos bénévoles proposent depuis longtemps des colis et des paniers solidaires, avec près de 9 tonnes de nourriture distribuées par ces deux équipes en 2022. Des liens ont été tissés avec des agriculteurs pour fournir des produits locaux et de qualité aux bénéficiaires. Outre l'aide alimentaire, qui concerne 80 familles par an, le secteur s'est fortement mobilisé pour l'accueil de familles ukrainiennes.



LA PAUVRETÉ GAGNE DU TERRAIN.

Nos actions sont variées et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



DES PARTENARIATS AVEC DES PRODUCTEURS PERMETTENT DE PROPOSER DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX AUX BÉNÉFICIAIRES.



CLUB CONVIVAL



Une gestion des eaux pluvieuses au service de la nature

La **Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales** consiste à gérer l'eau prioritairement par infiltration en minimisant les ruissellements et ainsi l'engorgement du réseau d'assainissement.

Il n'est plus question de créer des ouvrages exclusivement dédiés à la gestion de l'eau (tels que des tuyaux ou des bassins) mais d'attribuer une nouvelle fonction hydraulique aux espaces existants en infiltrant au plus près la goutte d'eau : végétalisation des centres urbains pour le confort de tous et au profit de la biodiversité, mettre en place des résines ou des pavés poreux dans les quartiers plus denses des communes, réaménager les cours d'écoles et favoriser également le bien-être des enfants...



Cette nouvelle approche est une réponse au dérèglement climatique et à l'urbanisation croissante des villes. Réintroduire la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur ou recharger les nappes constituent des défis majeurs portés par la gestion intégrée des eaux pluviales.

CONTRIBUEZ VOUS AUSSI À LA PRÉSERVATION DE L'EAU EN ADOPTANT DES GESTES SIMPLES



Limiter les surfaces imperméabilisées en privilégiant des revêtements perméables tels que des pavés infiltrants, des dalles aux joints engazonnées ou des résines poreuses.



Opter pour des cuves de récupération des eaux pluviales afin de réutiliser cette eau pour arroser votre jardin ou nettoyer vos outils et votre véhicule.



Déconnecter vos gouttières du réseau et laisser l'eau pluviale ruisseler sur votre toiture et s'infiltrer dans votre terrain permettant la recharge des nappes

Des exemples de techniques d'infiltration des eaux pluviales sont disponibles dans le guide pratique « Gestion des eaux pluviales ; Conseils et recommandations » sur le site internet du SDEA.





Installation du Food Truck

Ouvert depuis juillet 2023, Dragon Bowl propose des plats de type Buddha Bowl ou Poké Bowl.

Les ingrédients pour composer votre Bowl sont à choisir parmi ceux qui vous sont proposés et changent tous les 15 jours. Les produits sont de saison et locaux, et proviennent des commerces de proximité.

Il est possible pour les particuliers comme pour les entreprises de faire appel à ses services lors d'événements privés.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les lieux des emplacements sur les réseaux sociaux :

Facebook : Dragon Bowl
Instagram : dragonbowl67.



Chocolaterie Confiserie ADélices

Chocolatière depuis 4 ans et nouvellement installée sur Gingsheim depuis septembre, elle vient apporter de la gourmandise à vos journées.

Tablettes de chocolat, bonbons chocolats, pralins, moulages saisonniers, guimauves et pâtes de fruits sont fabriqués par ses soins sans colorants ni conservateurs. Une envie, une idée particulière, n'hésitez pas à la contacter, elle fera son possible pour la réaliser.

Où retrouver ces gourmandises ?

- en livraison sur demande
- sur les marchés (Hoenheim, Ostwald, Osthoffen)
- à mon labo de Gingsheim (ouverture prochaine, date à définir)
- Facebook : ADélices67
- flyer par mail ou version papier sur demande



Adeliceschocolat@gmail.com - 06 02 28 39 23

Amélie JEANDEL - Chocolaterie ADélices - 72 rue Wilsberg - Gingsheim - 67270 Wingersheim les Quatre Bans



Cette année le garage F. AUTOMOBILES fête ses 30 ans !

Créé en 1993 par Lucienne et Francis KILHOFFER à Mittelhausen, ils sont rejoints en 1994 par leur fils Alain. En 2007, Thierry, leur autre fils, rallie la gérance lors de la construction de la nouvelle structure dans la zone artisanale à Wingersheim.

La surface est doublée en 2019 pour une meilleure qualité de travail.

Vous y trouverez, un atelier de mécanique toutes marques avec un atelier de carrosserie équipé d'une cabine de peinture et de son labo.

Un grand parc de véhicules occasions et neufs complète les services du garage. A ce jour, l'équipe est composée de 13 personnes dont 3 apprentis.





Ouverture Resto



Ouverture prochainement du restaurant Una Stratorio.

Il propose une cuisine familiale : plats italiens, pizzas mais aussi burger, escalopes de veau, escargots...

Adresse : 6 place Général de Gaulle - Wingersheim

Facebook : Una Stratoria



Hôtel Restaurant A l'Etoile

Le 24 mai 2023 la Caravane Logis Hôtel 2023 du Tour de France a fait halte à Mittelhausen, à l'Hôtel Restaurant A l'Etoile, Logis de France.

Dans le cadre du Tour de France, la Caravane Logis Hôtel 2023 a proposé une animation sur le parking du restaurant.

Avec leurs véhicules estampillés à la couleur du Tour, les caravaniers ont échangé avec les visiteurs et proposé de petites animations sportives...

Un buffet richement garni et une dégustation de bière et de champagne Castelnau ont permis aux clients et invités de passer un moment convivial en compagnie de l'équipe du restaurant, encadrée par leurs patrons Serge BUCHI et Sébastien VOISOT.





Sportif méritant : Evelyne FLECK, cavalière de Gingsheim



Domino de Merlieux et Evelyne ont pris part aux Championnats de France à Vierzon (Centre Val de Loire) en juillet 2023. Ils y ont décroché le titre de Vice-Champion de France en Dressage Pro1.

Le dressage consiste à exécuter des figures imposées à des points précis. A leur niveau il y en a 27, chacune est notée de 0 à 10, la moyenne est sur 100, le tout sous le contrôle de 5 juges nationaux et internationaux répartis autour du rectangle.

Seuls les 30 premiers de France peuvent participer aux Championnats, qui se déroulent sur 2 épreuves et c'est le cumul des points qui détermine le classement.



Sportif méritant : Amandine MULLER, championne de France

Après sa belle saison de cyclo-cross, l'hiver dernier, Amandine poursuit sur sa lancée et réalise une magnifique saison sur route et VTT (en junior 1^{ère} année).

Ses principaux résultats :

- Championne de France de VTT le 15 juillet 2023 à Jeumont.
- 3^{ème} des championnats de France de contre la montre à Plédran le 02 août 2023.
- 25^{ème} des Championnats du Monde de VTT à Glasgow le 10 août 2023.

La nouvelle saison de cyclo-cross a commencé et Amandine vient de terminer à la 4^{ème} place aux championnats d'Europe de cyclo-cross qui se sont déroulés à Pont Château le 04 novembre 2023. Elle espère pour sa deuxième année junior, performer au mondial de cyclo-cross qui se déroulera début février 2024 à Tabor en république tchèque.



Sportif méritant : Corentin FUCHS, jeune gymnaste de Wingersheim



Corentin est un jeune gymnaste Wingersheimois de 17 ans qui exerce son sport à la société de gymnastique de Saverne dans la catégorie performance national (National B 16/17 ans) en individuel et en équipe.

en individuel, Corentin est :

- Champion du Bas Rhin
- Vice-champion d'Alsace
- Champion Grand Est
- 13^{ème} au championnat de France à Miramas (Marseille) en mai 2023

En équipe, composition de l'équipe : Baptiste, Jolan, Victor, Mattéo et Corentin

- Champion du Bas Rhin
- Vice-champion d'Alsace
- Vice-champion du Grand Est
- 8^{ème} au championnat de France à Lyon en juin 2023

Une nouvelle saison a débuté en août, Corentin se prépare activement pour pouvoir se qualifier pour les compétitions de 2024, parallèlement il est juge de niveau 2 pour les compétitions de garçons et il coache également des jeunes gymnastes du club savernois.

Bonne saison sportive à Corentin...



Une Rose Un Esprit

Le 29 avril 2023 les motards de Wingersheim les Quatre Bans ont participé à nouveau à cette 6^{ème} édition de collecte de fonds au profit des malades du cancer, organisée par l'association 1Rose1Esprit du Pays de la Zorn.



Grâce à l'équipe bien rôdée des 50 bénévoles et les 260 équipages de motards, 9 600 roses ont été mises en cravates et proposées en échange d'un don auprès des habitants de 38 communes et 12 000 foyers, et 400 repas servis à la Salle des Fêtes de Mutzenhouse,



La générosité des citoyens du Pays de la Zorn, des nombreux sponsors, partenaires, entreprises et donateurs a permis à l'association de remettre un chèque d'un montant de 58 642 € à Gilbert SCHNEIDER, Président de la Ligue contre le cancer 67 lors d'une chaleureuse réception au Foyer Sts-Pierre-et-Paul à Hochfelden.

Le cœur des motards et les malades vous remercient.



14 juillet



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



HOHATZENHEIM



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



GINGSHEIM



GINGSHEIM



GINGSHEIM

Coup de projecteur



Fête des aînés

Cette journée a réuni 240 personnes



Nettoyage du sous-terrain Hohatzenheim

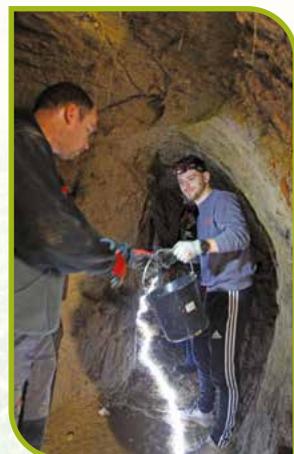


Le samedi 25 février une trentaine de bénévoles a participé au nettoyage du souterrain de Hohatzenheim, le dernier remontant à plus de 50 ans ! La galerie était par endroits encombrée de terre provenant des parois et des éboulements causés par les racines des arbres et thuyas.

Pour évacuer la terre, une chaîne a été formée afin de pouvoir se passer les seaux. Après une bonne matinée de travail et après avoir rempli deux remorques, une soupe de pois attendait les travailleuses et travailleurs. Encore un grand merci aux bénévoles de nos 4 villages.



Nous avons par la suite été contactés par France 3 Alsace pour réaliser un reportage sur notre souterrain. Le 8 décembre, l'équipe de tournage est venue pour enregistrer ce documentaire qui sera principalement diffusé sur les réseaux sociaux courant janvier. La date de diffusion sera communiquée sur Panneau Pocket.



Association des Amis Bienfaiteurs de Notre-Dame de Hohatzenheim



Maximilien et sa boîte afghane !!!

Elle a différents noms selon les pays ; afghan box, street box, minuterios, cuban polaroid ... Pédagogiques, insolites, hors norme, elles ne laissent pas indifférent.

Pourtant, rien de plus simple qu'une « Afghan box ».

La singularité de cette box réside dans le fait que la boîte qui la constitue fait à la fois office d'appareil photo et de laboratoire de développement. Le tirage de la photographie est effectué immédiatement après la prise de vue.

Passionné d'image, de graphisme et de photographie argentique, il sera heureux de vous « tirer le portrait » durant des séances qu'il va organiser dans le village, dans les fêtes aux alentours ou même dans différentes villes qu'il va explorer au courant de l'année.

Il proposera aussi des séances directement au laboratoire photo si vous le souhaitez. Enfin pour 2024, il compte apprendre à ceux qui le veulent le développement d'une pellicule, le tirage photo et la pratique de la box en proposant des ateliers photos.

Vous pouvez retrouver ses travaux sur son site internet et sa page instagram, n'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.



<https://brancartmaximilien.com> / Maximilien, 06 61 99 80 92



LES ATELIERS CRÉATEURS

Comme chaque année, l'Atelier des Créateurs a proposé divers moments culturels forts avec accueil d'artistes et créateurs locaux, des expositions, sa boutique éphémère de Noël, et cet été une exposition photos remarquable.

Michel GIESI, voisin de l'atelier des Créateurs, est passé d'une pratique photo de manière intermittente depuis son adolescence à une pratique professionnelle actuellement. Exposant également dans des galeries strasbourgeoises, il n'en est pas à sa première exposition chez Annie DROUARD, avec cette année une série de dix photos Noir et Blanc et un tryptique, mettant en exergue la lumière intérieure : Quand la lumière danse...



« Dans un ailleurs bien plus loin qu'ici et depuis des siècles de longues nuits, suspendus ils flottent, dansent, s'étreignent.

Dans un éther fait de noir sidéral, ils vont solitaires ou voltigent agrégés.

Insolites, porteurs de lumière intérieure, ils habitent sans bruit un univers dépourvu de cadran pour marquer l'heure. Ils sont au temps ce que les étoiles sont à la nuit.

Là-bas seule la beauté. Nulle vérité.

Oh, ne les faites pas venir sur terre. Laissez bien plutôt votre esprit pour s'en aller les rejoindre et voyager dans leur univers.

Leurs lumières et leurs formes sont éphémères. Il suffirait qu'ils viennent parmi les hommes se moquant du merveilleux pour que se dissolvent leurs contours et ne s'éteignent leurs feux. » Michel GIESI

**Les Ateliers Créateurs - Annie DROUARD et Bernard VAILLANT
7 rue Aulach Mittelhausen - 06 74 72 01 77 - FACEBOOK : Les Ateliers Créateurs**

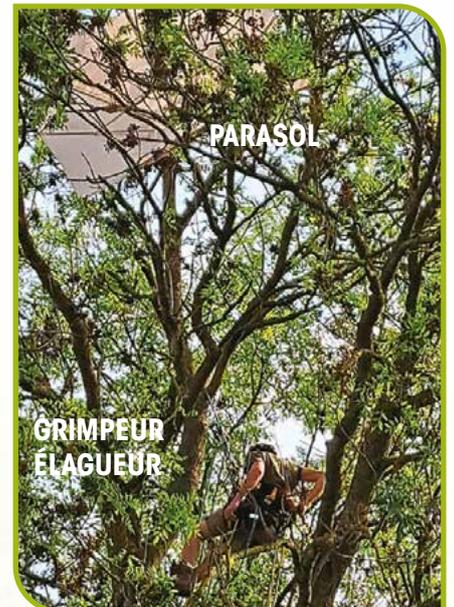
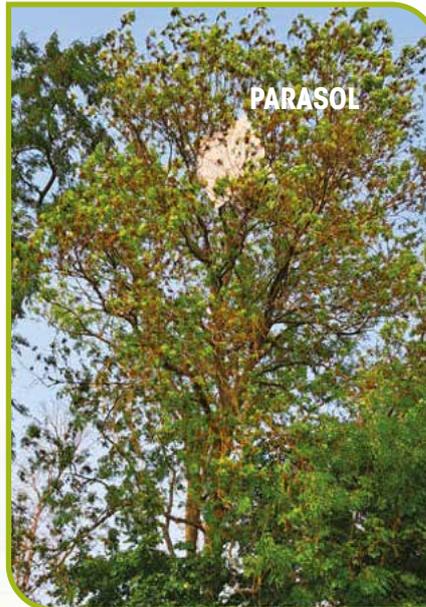
Coup de projecteur

Utilisation du nouveau matériel



Insolite Parasol volant

Parasol emporté par le vent le 10 juillet 2023 sur 400m au-dessus du village et retrouvé dans un arbre à 15m de hauteur, au droit d'une piscine, ce qui a nécessité l'intervention d'un élagueur.





L'Associatif Siel Bleu



L'Association Siel Bleu, à but non-lucratif, propose des Activités Physiques Adaptées ayant pour objectif d'accompagner l'autonomie et la prévention tout au long de la vie chez les personnes âgées, malades et/ou handicapées. Grâce à ses activités, l'association donne la possibilité à tous, selon ses envies et besoins, d'améliorer sa santé et son bien-être.

La santé
par l'activité physique adaptée !
www.sielbleu.org

L'activité physique, la sensibilisation à une meilleure alimentation et aux enjeux éco-responsables sont les principaux outils de cet accompagnement, créateur de lien social. La bienveillance, le professionnalisme et l'engagement sont au cœur de l'action de chaque Sielbleusien. Ces derniers proposent des activités variées mettant systématiquement l'accent sur l'adaptation et l'individualisation des exercices, pour travailler autant sur la condition physique que l'hygiène de vie et l'estime de soi.

Nous serons ravies de vous accompagner !

SIEL BLEU EST AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS :

Si vous voulez rejoindre l'aventure Siel Bleu, nous organisons des séances d'Activité Physique Adaptée dans votre ville à la rue de la 1^{ère} Armée à Wingersheim en face de la mairie tous les jeudis de 9h00 à 10h00 (hors vacances scolaires d'été).

Siel Bleu propose désormais aux personnes touchées par une pathologie chronique la réalisation d'un bilan médico-sportif avant d'intégrer un cours collectif. Ce bilan sera l'occasion de faire le point sur leurs capacités physiques et d'échanger sur leurs doutes, leurs freins et leurs motivations.

Il est entièrement gratuit et s'effectue à domicile avec l'un de nos chargés de prévention. Un bilan 3 mois après le démarrage d'une activité physique sera également mis en place afin de mesurer l'évolution.

Nous organisons également toujours nos séjours adaptés, à destination des personnes touchées par un cancer, un AVC, ou la maladie de Parkinson. Ce sont 5 jours en petit comité afin de faire une parenthèse dans les traitements et la maladie, de prendre soin de soi et de repartir du bon pied pour mieux la vivre au quotidien.

Pour plus de renseignements contactez **Mylène** au **06 73 54 35 11** ou par mail : parcoursmc@sielbleu.org

« Donnons le sourire à votre santé ! »

Renseignements et inscriptions

Benjamin EDEL - Chargé de Prévention du Bas-Rhin
Tél.: 06 07 13 43 18 - E-mail: benjamin.edel@sielbleu.org



Broyage et valorisation des sapins





Osterputz



MITTELHAUSEN



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM ET WINGERSHEIM



MOMENT CONVIVAL



Journée citoyenne 2023

Pour cette 7^{ème} édition, les Mittelhausois se sont mobilisés le samedi 13 mai pour terminer le chantier de remise en peinture des grilles du cimetière, projet finalisé maintenant sur l'ensemble des grilles. Bravo à la persévérance des participants, dont certains ont travaillé sur ce chantier depuis le début.



Second chantier commencé en 2022 : finition de la remise en état et peinture intérieure de l'ancien préau de l'école élémentaire sur la place de la Maison de Garde. L'amicale des Pompiers de Mittelhausen a remis en état l'ancienne pompe à bras des sapeurs-pompiers qui trône aujourd'hui sous ce préau. Cette pompe datant de 1909 était tirée par 2 chevaux et activée par 8 hommes. L'approvisionnement en eau se faisait



soit par aspiration dans un ruisseau, soit par remplissage du bac à eau avec seaux grâce à une chaîne humaine. 2 petites lances pouvaient y être branchées. A l'heure actuelle elle est toujours en état de marche.



Et bien sûr le troisième chantier, non le moins important : préparation du repas commun pour les nombreux convives à la Salle des Fêtes, moment d'échange et de convivialité qui a clôturé cette édition 2023.

Un grand merci aux nombreux bénévoles de cette journée citoyenne qui ont mis leurs diverses compétences au service de la commune et de l'ensemble des citoyens, dans le cadre de cette « Journée citoyenne » labellisée au niveau national.





Messti Mittelhausen

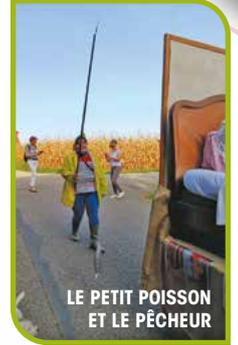
8 octobre, Le Messti sur le thème : « Les Fables et les Contes ».

Un coup de chapeau à Philippe GOEHRY, Danièle BARROUILLET, Alexandre HAMM, Soner AKBAYRAK qui ont participé à l'élaboration des quatre chars du défilé, ainsi qu'à leurs conducteurs et aux responsables sécurité. Nous saluons la participation des jeunes du village tout au long de cette belle journée et nous comptons sur eux pour l'année prochaine. Un grand merci aussi à l'EMI qui a ouvert notre défilé traditionnel avec ses Musiciens de Brême. Et n'oublions pas le public de nos communes qui était présent pour cette très belle journée avec un magnifique soleil au rendez-vous.

Pour le Messti 2024, n'hésitez pas à vous joindre à nous ou à préparer des chars dans les autres communes de la Commune Nouvelle.



LE CHAT BOTTÉ



LE PETIT POISSON
ET LE PÊCHEUR



CHAR DES ENFANTS



LE RAT DE VILLE
ET LE RAT DES CHAMPS



LE PRIX DU MEILLEUR
DÉGUISEMENT



LE JOLI TRACTEUR



LA GRENOUILLE QUI VEUT
SE FAIRE AUSSI GROSSE
QUE LE BŒUF



LA PRINCESSE
AU PETIT POIS



LE PETIT CHAPERON ROUGE





Conseil de Fabrique de Gingsheim



Le fait le plus marquant de l'année 2023 a été, sans nul doute, la fête de la saint Jean à l'occasion de laquelle le Conseil de Fabrique a organisé sa traditionnelle soirée tartes flambées avec en guise de bouquet final l'embrasement de l'incontournable bûcher et cette année il avait pris la forme d'un moulin à vent inspiré de ceux que l'on peut voir en Hollande.

Nombreux étaient ceux qui me disaient qu'il était dommage de brûler un si beau moulin et il est vrai qu'il avait belle allure mais c'est le destin d'un bûcher et nous aurions surtout été privés du plaisir de contempler ce ciel nocturne illuminé par ces flammes aux couleurs chatoyantes et de cette chaleur intense et douce à la fois qui a réchauffé les cœurs des petits et des grands.

Nous avons été très heureux d'accueillir plus de 400 personnes, venues aussi bien de notre village que des villages alentours et qui nous ont fait grâce de leur présence. Le Conseil de Fabrique leur adresse un chaleureux MERCI pour leur fidélité et leur soutien à notre paroisse. MERCI également à tous les bénévoles qui répondent présents chaque année et qui font que notre manifestation rencontre le succès qu'on lui connaît aujourd'hui. Sans leur concours, rien ne serait possible.

D'une édition à l'autre, nous nous efforçons de faire évoluer le projet et l'édition 2024 sera plus ambitieuse encore et c'est pourquoi il ne faudra surtout pas la rater. Je ne vous en dirai pas plus, vous découvrirez ce qui se cache derrière le jour J.

Alors rendez-vous le **samedi 15 juin 2024, à partir de 19h00**, à la Salle des Fêtes de Gingsheim. Tous à vos agendas!

Des occupations plus coutumières ont pris le relai, ainsi la crèche a retrouvé sa place à l'intérieur de l'église et notre petit village alsacien a quant à lui repris ses quartiers à l'extérieur, sur le côté droit de l'église.

Concernant le projet de restauration de notre église, l'étude diagnostic est achevée. La prochaine étape, pour 2024 se scindera en deux étapes :

- l'une principalement administrative en vue de préparer toutes les autorisations et documents pour le lancement des marchés à intervenir
- l'autre, l'opportunité d'intégrer les travaux d'accès handicapés avec l'aménagement de la place de l'église.

Je ne peux conclure cet article sans vous partager notre préoccupation quant à la participation aux célébrations dominicales. En effet, une dizaine de fidèles seulement assistent régulièrement aux offices et ce sont en majorité des personnes d'un certain âge et que dire des célébrants qui se coupent en quatre pour venir célébrer en notre église et qui se retrouvent face à une assemblée si minimaliste.



Ça donne à réfléchir!

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Dominique HUFSCMITT,
Président du Conseil de Fabrique
dominique.hufschmit@orange.fr - Tél. 06 67 00 33 13**



Conseil de Fabrique Wingersheim

Oui je peux! Oui je veux! oui je viens! Ja nàtirli màch ech mett!

Oui notre paroisse est bien vivante et active durant toute l'année.

Oui pour le repas paroissial fin février avec une ambiance chaleureuse pour partager le fameux pot au feu. Oui pour la Fête Dieu en juin avec les superbes autels et décorations florales qui tapissent le sol pour le passage de l'ostensoir.

Oui pour la soirée fin août à l'étang de pêche avec une messe pour marquer la rentrée, suivie de la dégustation de tartes flambées.

Oui pour la très belle crèche occupant tout un coté à l'avant de l'église pour accueillir l'enfant Jésus en décembre. Oui pour la rénovation de l'orgue, la nouvelle sonorité des flûtes qui embellira les chants des choristes.

Oui, un grand merci à vous tous et aussi à ceux qui œuvrent en toute discrétion, car par votre action unique ou répétitive, petite ou grande, mais tellement indispensable, vous permettez de perpétuer ces moments de partage. Continuons d'agir ensemble!



Ensemble nous avons aussi vécu nos premières Assemblées dominicales en l'absence de prêtre. Merci aux jeunes du village qui s'y sont investis avec générosité.

Et un merci très chaleureux à Aimé-Modeste qui après 7 années de présence à Wingersheim fera désormais bénéficier de son sourire les paroissiens du secteur de Masevaux.

A bientôt pour de nouveaux OUI.



Paroisse de Mittelhausen

Depuis plusieurs mois, la municipalité et la paroisse collaborent étroitement pour restaurer l'église, bâtiment central et incontournable de la commune. Il est essentiel de souligner et d'exprimer notre gratitude pour cette coopération fructueuse, marquée par un soutien sans faille, tant sur le plan financier que logistique, de la part de la municipalité. Cette initiative témoigne également de la volonté de la paroisse de s'ouvrir davantage à la cité. Ainsi, à l'arrière de l'église, un espace d'exposition sera aménagé, et à l'avant, un espace généreux permettra l'accueil plus aisé de concerts.

Avec le démarrage des travaux de rénovation extérieurs de l'église de Mittelhausen, les cultes habituels se sont déroulés tous les 15 jours à la Bibliothèque et en l'église de Waltenheim pour les casuels et les cultes de fête. Afin d'abonder les finances paroissiales, diverses opérations de collecte de fonds ont eu lieu au courant de cette année : vente de briochettes avec le soutien de la Boulangerie LUTZ, passage du coq du clocher dans le village, repas paroissial, jeu-tombola afin d'estimer le poids du coq avec le soutien du chocolatier Kuster de Vendenheim, campagne de collecte avec la Fondation du Patrimoine.

Les travaux intérieurs réalisés par les paroissiens bénévoles ont démarré avec le démontage des bancs qui seront remis en état à l'atelier municipal avant d'être réinstallés à la fin du chantier. Les entreprises interviendront vers la fin du premier trimestre 2024 pour les travaux intérieurs : vitraux, portes et sas d'entrée, murs, peintures, électricité, chauffage, éclairage, sono, et dallage en grès. La pose du parquet au niveau des bancs se fera à la fin de ce grand chantier. L'équipe engagée dans ces travaux bénévoles fait appel à toute bonne volonté qui souhaite s'investir dans ce projet même si ce n'est que ponctuel. En janvier/février nous aurons besoin de bras forts pour déménager les bancs et puis sortir les dalles en grès pour préparer la structure pour le futur plancher. Une deuxième période de travaux avec des volontaires aura lieu plutôt au 4ème trimestre 2024. N'hésitez pas à prendre contact avec Philippe GOEHRY, Vice-Président du Conseil Presbytéral au 06 83 74 63 54 afin de prêter main forte à l'équipe de bénévoles.



La campagne de collecte avec la Fondation du Patrimoine est toujours en cours pour accueillir vos dons et bénéficier d'une déduction fiscale de 66%. Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/80690>

Le clocher qui se dresse avec grandeur au sommet de nos églises peut être interprété comme un doigt qui pointe avec ferveur vers le ciel. Que cette église, indéniablement remarquable du fait de sa position centrale au cœur de notre bourg, nous exhorte à élever nos regards vers le Seigneur et à lui accorder une place centrale dans nos vies. Cet édifice, bien plus qu'un simple héritage architectural, représente un vibrant appel à la foi, un rappel tangible de l'ardent dévouement de nos prédécesseurs à la cause de notre Dieu. Puisseons-nous suivre leurs traces pour faire vivre l'Église au-delà de la restauration de l'église afin de perpétuer la foi qui a conduit à son édification.

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire dans la paroisse afin de recevoir le journal consistorial bi-mensuel qui expose les activités de la paroisse :

Isabelle HORBER, pasteur - 7b rue de l'Église - 67670 Waltenheim sur Zorn - Tél. 03 88 21 98 34 - presbytere-wsz@laposte.net



Paroisse de Hohatzenheim

CRÈCHE DE HOHATZENHEIM

La crèche de Hohatzenheim a été installée dans le bas-côté nord de l'Église du XII^{ème} siècle. Cette crèche monumentale, qui n'a rien à envier aux autres crèches, bien au contraire, offre, grâce à des jeux de miroirs, une perspective à l'infini. A Hohatzenheim, vous n'êtes pas devant la crèche mais vous y entrez. La crèche restera en place jusqu'au 2 février 2024, l'Église est ouverte tous les jours de la semaine.

L'ASSOMPTION AU SANCTUAIRE

Près d'un millier de pèlerins sont venus assister aux célébrations de l'Assomption de Marie, le 15 août au sanctuaire de Hohatzenheim. Une affluence d'antan retrouvée pour une journée de ferveur et de partage, après des éditions marquées par le Covid ou la pluie.

Sous un ciel clément, pas moins de cinq chapiteaux ont accueilli les fidèles pour une belle messe en plein air dès 10 h dans le parc du sanctuaire. Celle-ci a été présidée par Mgr Christian Kratz entouré du curé Olivier Miesch, de frère Marie Joseph et des diacres Hugues et Franck.

Plus de 60 bénévoles œuvrent pour servir près de 800 repas le midi ainsi que d'autres consommations tout au long de la journée pour les pèlerins fidèles au désormais traditionnel rendez-vous.

**Frère Marie Joseph, Recteur du sanctuaire - Tél.: 03 88 51 27 24
Nouveau Email : pelerinage@ndhohatzenheim.fr - Site web : <http://www.ndhohatzenheim.fr>**



A la rentrée scolaire 2023, le GSI a accueilli 345 élèves avec 2 classes monolingues (58 élèves) et 3 classes bilingues (77 élèves) pour la Maternelle et 4 classes monolingues du CP au CM1 (133 élèves) et 4 classes bilingues du CP au CM2 (77 élèves) pour l'Elémentaire.

La Directrice avec 16 enseignants et 5 Atsem composent l'équipe pédagogique qui est renforcée par des intervenants extérieurs (2 AESH, 3 professeurs de religion).

5 agents techniques à temps non plein s'occupent de l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs.

Le budget de fonctionnement du GSI est porté par les 3 communes de Duntzenheim, Waltenheim sur Zorn et Wingersheim les Quatre Bans et représente environ un coût annuel de 876 € par élève.



A l'école «Au Clair de Lune», les élèves découvrent :



L'escrime



Le breakdance



Le Land'Art



Le rugby

Départ en retraite de Martine Paulen

Après plus de 20 ans au service de nos chères fêtes blondes, l'ATSEM Martine PAULEN a pris une retraite bien méritée.

Résidant à Waltenheim elle a accompagné les enfants dans le bus, et s'est occupée des élèves des petites, moyennes et grandes sections, d'abord à l'école maternelle de Wingersheim, puis au Groupe scolaire intercommunal «Au Clair de Lune». Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.



Ils partent en classe de découverte



Ils participent à un rallye photos à la ferme



«Vendredi 20 octobre 2023, nous sommes allés à pied à la ferme des 4 Ponts de Mittelhausen. Mme FRITSCH nous a accueillis et nous a présenté le rallye-photos que nous allons faire.

Il fallait qu'on se repère dans la ferme à partir de photos. Nous devons répondre à des questions pour gagner un morceau de puzzle.

Il y avait un atelier où il fallait trier des photos de produits qui contiennent ou ne contiennent pas de lait et les placer dans la bonne colonne. Plus loin, nous avons fait des mots croisés. Sur un grand panneau, nous devons retrouver ce que les animaux de la ferme mangent. Par exemple, la vache broute de l'herbe.

Dans une salle, on a pu voir une grande cuve pleine de lait. Un camion vient chercher le lait plusieurs fois par semaine.

Nous avons pu caresser les veaux et leur donner à manger. Ils nous ont léché la main, leurs langues étaient douces et baveuses.

A la fin du rallye-photos, on a dû reconstituer un puzzle. Puis on a bu un bon cacao chaud et mangé un yaourt.

C'était une belle matinée ! »



Les élèves du CE2 monolingue

Ils courent très vite lors du cross d'école à Hohatzenheim



Ils réalisent une exposition «Art et Nature» format géant





En 2023, le périscolaire «Au Clair de Lune» a plus d'un tour dans son sac

Au programme, sorties culturelles et spectacles : «L'assemblée des vilains», parcs d'attraction, intervenants professionnels, soirées à thème et des animations riches et variées.



Revenons sur les meilleurs souvenirs de cette année. Sur le plan éducatif, les enfants ont découvert les richesses de notre patrimoine culturel dans le plus grand musée ferroviaire d'Europe, au rendez-vous des locomotives en fer et en os, des animations et un voyage dans le temps au sein de la « Cité du Train » de Mulhouse.

De mars à juin, l'équipe pédagogique et les élèves volontaires ont redoublé d'effort pour vous concocter un époustouflant spectacle nommé «L'assemblée des vilains». Lors de la représentation, le public a pu assister à des tours de magie, des chorégraphies et des sketches humoristiques.

En juin Laure FRITSCH nous a ouvert les portes de sa ferme située à Mittelhausen, dans laquelle nous avons appris les secrets de la fabrication du beurre. Au mois de juillet, une sortie au Parc du Petit Prince a été organisée pour le plaisir des petits et des grands.

Le périscolaire a également accueilli plusieurs intervenants, tels que Aéro-Sol pour une initiation au cirque, Océane ROMA une conteuse professionnelle et Roelly Festivités avec qui nous avons passé une belle après-midi autour de jeux en bois.

Comme à notre habitude, nous avons profité des fêtes pour organiser des goûters accompagnés d'animation et/ou de grands jeux, tels que la dégustation de la galette des rois de chez LUTZ avec le couronnement de nos rois et reines, Pâques et sa célèbre chasse aux œufs et l'atelier cuisine de Noël avec nos délicieux bredele.



Au mois d'octobre a eu lieu notre incontournable soirée d'Halloween, au cours de laquelle se sont mêlés musique, jeux festifs, bonbons et sortilèges. Avant les vacances scolaires, le périscolaire a marqué le coup avec ses fêtes hautes en couleur.

**Périscolaire «Au Clair de Lune» 2 route de Gingsheim 67170 Wingersheim
les Quatre Bans - 03 88 64 37 35 - périscolaire.wingersheim@alef.asso.fr**





La troisième année d'activités culturelles et artistiques est lancée à la MAC

L'atelier dessin rencontre un second souffle avec l'investissement d'un nouvel intervenant en la personne de Leon ERTZSCHEID qui aura à cœur d'accompagner une évolution individuelle des jeunes dans leur pratique tout en leur proposant la création d'un projet collectif.

Les dynamiques d'art du spectacle quant à eux bouillonnent !

Pour, l'atelier théâtre, après leur première expérience exigeante de « 9m² » (texte de Mathieu BURGER), qui aborde la migration du peuple Français en état de guerre vers l'étranger, qu'ils ont présentée lors du festival de l'Animation Jeunesse « En Zorn libre » en juillet dernier à Schwindratzheim, les jeunes ont proposé à leur intervenant (Jean FAESSEL - Cie bas les Pat'Hibulaire) une démultiplication de projets originaux : réaliser du théâtre d'improvisation ainsi qu'en parallèle, créer un spectacle à destination du tout jeune public pour pouvoir le jouer dans les bibliothèques !



A noter que leur dynamique a fait des petits, s'ils étaient 14 l'an passé, 23 jeunes se sont inscrits à l'atelier, ce qui amène l'intervenant à proposer un troisième créneau pour les débutants, soit un nouveau projet de représentation...

Le collectif 100% artistes



Acquérir des compétences artistiques, définir les messages à défendre, les mettre en scènes et les présenter lors de différents événements au sein du Pays de la Zorn, cette démarche, le collectif du 100% artiste, la connaît bien. Et pour cause, cet été 2023 a vu au sein de la MAC, leur 3^{ème} création : « Pan ». Là aussi, le sujet est délicat et ô combien d'actualité puisqu'ils ont décidé de s'exprimer sur le droit des enfants subissant un conflit armé. Leur première représentation a animé la biblio d'été de Mittelhausen. Une nouvelle fois, l'émotion était palpable et la fin du spectacle frustrante d'une envie « d'encore » !

Le collectif porte bien son nom, tel des artistes, leur tournée est programmée pour l'année 2024 : au cours du mois de mai, représentations pour les collégiens et dans le cadre du festival « Hoch'en Scènes » et en juillet celui de « En Zorn libre ». Dans la continuité, du 15 au

19 juillet est déjà programmé leur traditionnel séjour pour leur 4^{ème} création.

Vous arrivez à suivre la dynamique de jeunes ? Car ce n'est pas tout, une partie du collectif a décidé de faire une création en parallèle au cours de l'année...

La MAC, tremplin d'une citoyenneté active

Et oui quand on met un outil d'accueil à disposition des jeunes et qu'on les soutient dans leur droit « d'expression », ils savent en faire bon usage jusqu'à en animer la vie locale. La MAC, outil favorisant la citoyenneté des jeunes dans le sens noble du terme.

Les compagnies professionnelles...

Les jeunes mais pas que ! Si la compagnie créatrice de spectacle jeune public, « Bas les Pat'Hibulaire », a complètement pris ses marques au sein de la MAC pour ses créations et répétitions, chaque année nous proposons l'accueil d'une nouvelle résidence artistique. Et pour l'année 2023, c'est la compagnie des « Coquelicots sous la poussière » qui a posé ses décors au sein d'une des trois anciennes classes scolaires transformée en théâtre de poche ! « Ça me gonfle ! », est le titre de leur création qui a pour sensibilité la gestion de la colère. Et la collaboration est gagnante / gagnante pour la compagnie et la commune : un lieu de création / 6 représentations du spectacle en exclusivité afin d'accueillir l'ensemble des écoliers du groupe scolaire « Au claire de lune ». Voilà une médiation culturelle qui se réalise et un joli balai d'allers-retours pédestre entre la nouvelle école et l'ancienne qui se réinvente... culturelle. Le tout sans transport, car la culture ne devrait pas entacher l'autre sensibilité éducative de l'Animation Jeunesse du pays de la Zorn : l'environnement.

L'école du dehors...

La dynamique d'accompagnement par l'AJPZ de l'école du dehors a été lancée au courant de l'année 2022-2023 sur l'ensemble du territoire du Pays de la Zorn. 13 classes de la maternelle à la primaire ont sollicité l'AJPZ. A Wingersheim les Quatre Bans, ce sont 3 classes qui ont, tous les 15 jours, réalisé les apprentissages scolaires en extérieur: connaissance naturaliste, français, mathématique, allemand, activités manuelles et sensorielles (jus de pomme, feu, ...), etc. La dynamique avait aussi permis à trois enseignantes de se lancer de manière autonome. Pour l'année 2023-2024, 2 classes vont poursuivre la démarche en autonomie et 5 nouvelles classes se lancent avec l'accompagnement de l'AJPZ sur les découvertes naturalistes à côté de l'école: les arbres, la biodiversité, le chevreuil, le blaireau sont autant de thématique que les enfants vont découvrir en utilisant leurs 5 sens. Cinq interventions de l'AJ dans l'année permettront aux enseignantes d'agrandir leur boîte à outils naturalistes de l'école du dehors.

Les graines continuent à se propager, pousser, grandir et fleurir grâce à la motivation et l'implication des enseignantes. Bravo à elles. Affaire à suivre.



**Contact coordination du site: olivier.guerard@payszorn.com
pour consulter les activités développés par l'Animation Jeunesse: <https://aj.payszorn.com>**

Bibliothèque



Bibliothèque et développement culturel

Comme chaque année, la Bibliothèque a proposé tout au long de cette année 2023, en plus des nombreux livres, des animations pour petits et grands: spectacles de contes par des professionnels, contes et bricolages pour les enfants, ateliers de crochet/tricot pour adultes et jeunes... et l'animation de l'été Biblios d'été avec spectacle, contes et restauration - l'événement culturel de la bibliothèque pour tous ses lecteurs et non lecteurs.

Lors des 162 permanences assurées par les 8 bénévoles, les 136 lecteurs inscrits ont ainsi pu emprunter plus de 2 611 livres, choisis parmi les 3 726 livres que la Commune avec le concours de la Bibliothèque d'Alsace met à disposition des citoyens. Romans, policiers, bandes dessinées, biographie, documentaires, DVD, albums jeunesse, permettent à chacun de s'évader du quotidien, s'ouvrir à l'autre ou à d'autres cultures...

N'hésitez pas à pousser la porte de la Bibliothèque et découvrir cet espace culturel, où chacun pourra trouver son bonheur...

- Lundi et Mercredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

Les bénévoles se feront un plaisir de vous guider dans votre choix de lecture et vous proposeront plein d'activités et d'animations sans engagement aucun.

Bibliothèque de Mittelhausen - 3 rue du Château - Tél.: 03 69 82 01 49 - bibliomittelhausen@gmail.com



UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DYNAMIQUE

L'équipe des bibliothécaires bénévoles verrait avec plaisir le renforcement de l'équipe par de nouveaux ou nouvelles bénévoles : passez lors d'une permanence et renseignez-vous!



Chantal, une bénévole de la première heure

En 2005, la commune avait recherché des bénévoles pour la création de la bibliothèque de Mittelhausen. J'ai eu envie de soutenir et de participer à cette aventure qui a permis d'offrir un nouveau service à nos concitoyens. J'y ai pris goût tant par les nombreux contacts avec les lecteurs que par les nombreuses tâches qui m'ont fait découvrir la diversité des œuvres littéraires qui sont proposées. C'est pourquoi encore aujourd'hui je suis pleinement investie dans les nombreuses activités de notre bibliothèque avec beaucoup de plaisir.

Cathy, notre bénévole qui pilote et coordonne entre autres nos animations enfants

L'amour des livres porteurs d'émotions, de voyage dans le temps ou dans l'espace, le bonheur de les partager m'ont naturellement appelée à être bénévole dans une bibliothèque. J'ai la chance de vivre cette passion depuis environ 25 ans.

À la fermeture du point lecture de Gingsheim, j'ai rejoint la chaleureuse équipe de Mittelhausen, avec laquelle nous proposons des animations tout au long de l'année, ce qui fait de notre bibliothèque un endroit très vivant où il fait bon se retrouver.



Nicole, notre bénévole spécialisée dans les fils, et créatrice-animatrice hors pair depuis 2016/2017

J'assure les permanences à la Biblio le samedi matin tous les 15 jours ainsi que les animations de Noël, de Pâques, d'Halloween et de la Crèche.

Passionnée de fils, j'anime tous les mardis de 14h à 16h un atelier de crochet tricot. Et chaque samedi de 14h à 16h, je retrouve une quinzaine de petites crocheteuses motivées (entre 8 et 14 ans) pour leur transmettre ma passion de la fabrication d'Amigurumis (petits personnages au crochet Japonais).

Martine, ancienne bénévole au Point Lecture de Gingsheim

À la fermeture du point lecture de Gingsheim, j'ai rejoint la bibliothèque de Mittelhausen afin de pouvoir continuer à partager avec les lecteurs nos romans et auteurs préférés. À travers ces échanges, la bibliothèque est créatrice de liens sociaux appréciables.

Béatrice, qui partage sa passion des livres avec les lecteurs

Ce qui m'a avant tout motivée, c'est ma passion pour les livres et cet univers qui permet de rêver et qui ouvre des portes vers de multiples horizons. Et par la même occasion pouvoir participer activement à la vie sociale du village.



Christiane, notre dernière bénévole qui a rejoint l'équipe depuis près de 2 ans

J'ai toujours aimé lire. Depuis ma retraite, le contact avec l'autre m'a manqué et j'ai souhaité m'investir dans une activité plaisante et riche en contact.



Brigitte, qui a renforcé l'équipe d'animation

Nicole me parlait des activités de la bibliothèque et notamment de l'animation depuis plusieurs années. Elle le faisait avec tellement d'enthousiasme que je m'étais dit qu'une fois à la retraite j'aimerais rejoindre l'équipe. Chose faite depuis une bonne année.

J'ai été accueillie chaleureusement et depuis c'est toujours avec énormément de plaisir que je participe à la préparation et la réalisation des animations (contes et bricolages) destinées aux enfants, des plus petits aux plus grands. Quelle belle récompense pour moi que de voir leurs regards attentifs et leurs sourires pendant ces moments!

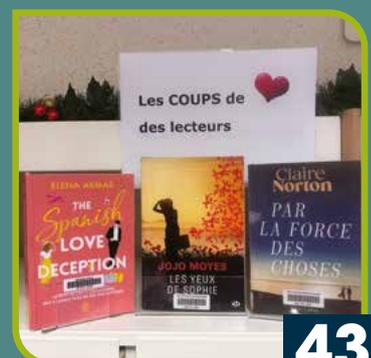
Et vous, qu'est-ce qui vous motiverait?

Les coups de cœur de nos lectrices

Par la force des choses, de Claire Norton : toute notre vie est tissée par les propres choix et ceux qui nous sont imposés... un exemple retracé dans le livre de Claire Norton qui s'exprime avec beaucoup de profondeur...

Les yeux de Sophie, un livre qui nous démontre que chacun peut rebondir suite à de nouvelles rencontres qui mènent sur de nouveaux chemins...

The Spanish Love Deception, quand vous découvrez réellement des personnes qui vous entourent et que naît une belle romance...



Calendrier des collectes des déchets

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 Wingersheim Les 4 Bans

Déchets ménagers résiduels : **MERCREDI** / Collecte sélective : **MARDI semaines impaires**



Attention pas de collecte les 1er Mai, 25 Décembre et 1er Janvier

Janvier							Février							Mars							Avril									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
1	2	3	4	5	6	7	5			1	2	3	4	9				1	2	3	14	1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11	10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					9	26	27	28	29				13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30					

Mai							Juin							Juillet							Août									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
			1	2	3	4	5	22				1	2	27	1	2	3	4	5	6	7	31				1	2	3	4	
6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9	28	8	9	10	11	12	13	14	32	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16	29	15	16	17	18	19	20	21	33	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23	30	22	23	24	25	26	27	28	34	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					35	26	27	28	29	30	31	

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
						1	40		1	2	3	4	5	6	44				1	2	3	48						1		
2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31				48	25	26	27	28	29	30	52	23	24	25	26	27	28	29	
30																					1	30	31							

Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN - TEL : 03.88.91.96.58 - Mèl : secretariat.general@payszorn.com
 Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Extension des consignes de tri : ayons les bons réflexes!

Depuis le 1^{er} janvier 2023, notre territoire est passé à l'extension des consignes de tri.

Nous avons malheureusement constaté une augmentation des erreurs qui empêchent la bonne séparation et le bon recyclage des différents matériaux.

Trois erreurs sont récurrentes :

• **L'imbrication des déchets**

Dans votre bac jaune, **pensez à ne pas emboîter vos emballages.**

• **Les emballages en sac**

Dans le bac jaune, ne mettez pas les emballages en sac.

Merci de les jeter en VRAC.

Comme pour l'emboîtement, cela empêche la séparation et le bon recyclage des matériaux.

• **Les emballages non vidés**

Les emballages non vidés sont trop lourds pour être triés.

Merci de bien vider les emballages avant de les jeter.



Covoiturage Gratuit au Pays de la Zorn

Depuis le 1^{er} novembre 2023, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn finance le développement du covoiturage sur son territoire via BlaBlaCar Daily, une application dédiée aux trajets du quotidien.

Grâce à cette aide, le conducteur perçoit au minimum 2€ à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager. Un soutien permettant aux habitants et salariés des entreprises du territoire de réduire leur coût de déplacement et leur impact environnemental.

Pour en bénéficier, il suffit de télécharger l'application, d'indiquer l'adresse de son domicile, de son lieu de travail et son planning, pour être mis en relation avec les membres empruntant le même itinéraire aux mêmes horaires.

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent prétendre, sous conditions, à la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Plus d'informations : www.payszorn.com et blablablcardaily.com

Communauté de Communes
Pays de la Zorn

La Communauté de Communes
du Pays de la Zorn
finance vos covoits' quotidiens

Télécharger l'app

BlaBlaCar
Daily

Disponible sur
Google Play

Disponible sur
l'App Store

FRANCE
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

Les services publics près de chez vous!

Depuis octobre 2020, la Maison du Pays de la Zorn a été labélisée par l'État Maison France Services afin de rapprocher les usagers du territoire des services publics.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives (droit, famille, santé, impôts, retraite, etc.) ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, des agents formés vous accompagnent pour vous apporter des réponses de premier niveau, au sein d'un guichet unique doté d'un point d'accès numérique. Ce service est **totale**ment gratuit.

Nouveauté! Depuis le 2 octobre 2023, la Maison du Pays de la Zorn étend ses services pour vous accompagner dans vos démarches liées à la **pièce d'identité et au passeport**. Un service de proximité supplémentaire pour les familles du territoire! Le dépôt des dossiers se **fait sur rendez-vous**, à prendre en ligne sur le site de la **Communauté de Communes du Pays de la Zorn**.

Plus d'informations sur les permanences et les démarches :

03 88 91 96 58 - secretariat.general@payszorn.com - www.payszorn.com

Maison du Pays de la Zorn, 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN

Du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h**.

Communauté de Communes
Pays de la Zorn

Carte d'identité et
passeport

La Maison France Services de Hochfelden vous
accueille pour vos démarches de cartes
d'identité et de passeports

Sur **RENDEZ-VOUS** :
www.payszorn.com
Tél : 03 88 91 96 58



Association ACHA «Au Cœur des Houblonnières d'Alsace»

Après une année touristique 2022 de réorganisation totale et de nouveaux locaux, le bilan de la saison 2023 est à la hausse.

53 individuels et 9 enfants de moins de 12 ans (gratuit) ont foulé notre Sentier pour nos visites de l'été, à pied et commentées en juillet et août.

Une trentaine de groupes, soit 828 personnes, ont opté pour nos visites commentées contre 462 en 2022. Une belle augmentation de fréquentation. Nous espérons encore augmenter ces chiffres l'année prochaine.



Ces visites «groupes» comprennent notre circuit commenté en remorque aménagée, une vidéo-projection sur la filière du houblon et une dégustation de bière accompagnée d'un bretzel de la boulangerie locale. Ces visites peuvent être complétées par la visite de la Brasserie Artisanale La Houblonnière ou, lors de la saison de la cueillette, la visite d'une ferme.

Nous avons bien apprécié la venue de 2 nouveaux accompagnateurs et d'une bénévole pour notre boutique, renforts non négligeables si l'activité retrouve son niveau d'avant COVID.

Un grand merci à toute l'équipe, au personnel de la mairie et Pierrette qui coordonnent les visites et surtout à l'Office de Tourisme Le Beau Jardin pour son aide précieuse pour les réservations de notre Sentier de Découverte du Houblon.

**Le Président,
Hubert PFISTER**



Ecole canine

Vous cherchez à faire une activité avec votre chien ? Que vous soyez sportifs ou non, l'essentiel est de partager un moment unique avec votre 4 pattes ! Venez découvrir et pratiquer l'agility, le hoops ou encore le treibball !

Notre terrain de loisirs canins situé à Gingsheim, rue de la Salle des Fêtes, est ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous. Il est possible de faire des séances individuelles ou collectives, au rythme de votre chien. Chez Conseils Canins nous travaillons uniquement avec des méthodes modernes, positives et bienveillantes vous permettant d'évoluer à



votre rythme, en vous amusant avec votre chien ! Nous organisons divers stages, compétitions et découvertes au fil de l'année.



**Vous trouverez sur notre site internet www.conseilscanins.com, notre page facebook, instagram ou tiktok toutes les informations utiles.
Contact Victoire : 06.73.95.51.33 / conseilscanins@outlook.com**



Association Arc-En-Ciel

Grâce au travail des bénévoles de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), une petite chouette mangeuse de souris qui cherchait un refuge est venue s'installer dans un de nos vergers. La petite femelle nous est arrivée du secteur de Saverne, information qui nous a été fournie par la LPO. En effet cette association de protection de l'environnement réalise depuis de nombreuses années, un suivi précis sur cette espèce menacée, ainsi que la pose de nichoir pour lui permettre de se reproduire, et survivre dans notre environnement appauvri.

La petite femelle en question a trouvé dans les vergers de Mittelhausen, un biotope ainsi qu'un compagnon pour lui permettre d'y fonder famille. La récompense de ce travail bénévole mérite d'être souligné. C'est un fait suffisamment rare. Il encourage les membres de l'association Arc-En-Ciel qui voit dans ce symbole une concrétisation du résultat de leur travail de sauvegarde des vergers.

Les rendez-vous 2023 aux vergers

Durant l'année 2023 L'Association Arc-En-Ciel a continué les travaux réguliers d'entretien des vergers. La plantation des jeunes arbres qui était programmée a pu être réalisée avec succès. Un été un peu torride a nécessité plusieurs arrosages des jeunes arbres pour leur permettre de passer avec succès de cap de la transplantation.

Pour toutes les personnes motivées par des actions concrètes en faveur de l'environnement, sachez que les chantiers nature qui sont très conviviaux vous sont ouverts. Réalisés par les membres de l'association, ils consistent à réaliser l'entretien et les tailles hivernales des arbres, les fauches estivales et l'entretien des prairies, les récoltes automnales et la fabrication de jus. En raison de la météo les dates ne sont pas fixées à long terme. Elles peuvent vous être communiquées sur demande. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Président de l'association, Tharcisse SAENGER - Contact : 06 79 74 62 29



**UN ESPOIR RÉCOMPENSÉ !
LA NIDIFICATION DE
LA CHOUETTE CHEVÊCHE.**



AAPPMA Wingersheim

« Quand on rejoint une association, c'est pour partager une passion. On rencontre des gens, on crée des liens »



Chacun trouve sa place, participe aux manifestations et donne de son temps pour faire vivre l'association. La traditionnelle journée de nettoyage n'est plus une corvée mais plutôt la première rencontre de l'année. Fin juillet, nous avons perdu un membre de notre famille, un ami fidèle et dévoué avec qui nous avons partagé de merveilleux moments.

Nous tenions à lui rendre hommage et le remercier pour son implication au sein de notre association.

N'attendons pas pour partager des moments entre amis d'une même passion.

Pour rappel ; Assemblée Générale le 19/01/2024 à la Maison des Associations avec distribution de cartes.

Distribution de cartes de pêche : Les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de Février et Mars.

<http://www.aappma-wingersheim.fr>



ANDRÉ ZINCK



Vita Gym à Hohatzenheim : Énergie et Bien-être !



Découvrez l'association Vita Gym au cœur de notre commune, offrant des cours de sport adaptés aux adolescents et adultes.

Ils ont lieu dans la salle des fêtes du village le **lundi de 19h à 20h et le mercredi de 19h à 20h30.**

Nos coachs vous guident selon votre niveau à travers des activités variées, allant de séances cardio stimulantes à des moments de vitalité partagée.

Venez bouger avec nous !

Contact : Isabelle LANG - tél : 06 17 68 91 88 - vitagym.hohatzenheim@gmail.com



FC Wingersheim 1945 Section Séniors

Une saison 2022-2023 bouleversée et bouleversante : du Rififi au FC WINGERSHEIM !

Notre équipe fanion, à 4 journées de la fin de leur championnat, s'est retrouvée 2^{ème}, en passe de monter en R3 . Les membres du comité et moi-même n'avons pas souhaité reconduire le coach SABER pour la saison 2023-2024. Les agissements du coach SABER nous ont conduits à nous séparer de ses services bien avant la fin du championnat. Résultat des courses : nous terminons du groupe, une fois de plus 3^{ème} et, une fois de plus, pas d'accession en R3. J'insiste sur le fait que cette prise de décision collégiale a été salutaire pour la survie du club. « La vie n'est pas un long fleuve tranquille ». Le nouveau coach de l'équipe première est ainsi Christophe CORNOUEIL. Ce dernier a su reconstruire une équipe de qualité malgré de nombreux départs de joueurs. A la mi-saison 2023-2024, nous sommes 3^{ème} mais avec quelques matchs de retard. Tout reste encore possible !

Notre équipe 2 ben district D4, dirigée par Armand WEISS, termine sur une 4^{ème} place honorable. Après de longues années, de bons et loyaux services, nous nous sommes également séparés de lui. Merci pour l'ensemble de son implication. Il a été remplacé par Raphael GIJON. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite puisque son équipe se retrouve 1^{ère} de son groupe à la mi-saison 2023-2024. Depuis bien longtemps l'équipe 2 ne s'était jamais hissée à cette place. L'équipe 3 retourne en D8.

Notre équipe vétérans, en reconstruction, retrouve de son panache et de son allant puisqu'elle termine à la 1^{ère} place de son groupe à la mi saison 2023-2024, devant son rival de toujours HOCHFELDEN. Bravo messieurs ! Notre équipe de super vétérans, termine, elle, championne de son groupe. C'est une belle réussite pour leur coach Alain HAMM !

La construction de l'équipe féminine se poursuit, même très bien. L'investissement de nos joueuses, aussi bien que sur le terrain qu'en dehors, a donné une nouvelle impulsion et un dynamisme supplémentaire au club. Sportivement, elles terminent dans les phases aller et retour dans le haut du classement. Mention spéciale pour la mi-saison 2023-2024 puisqu'elles se retrouvent 1^{ère} de leur groupe des phases aller.

Concernant la politique ambitieuse mise en place pour les jeunes du FCW, elle se poursuit. Le nombre de licenciés augmente chaque année. Les stages des jeunes sont un succès, organisés par Eric FELDEN et animés par quelques prestataires extérieurs. Le FC Wingersheim est le 1^{er} club en terme de licenciés dans le canton.

Je rappelle que toutes personnes voulant s'investir et/ou participer à la vie du club seront les bienvenues.

A ce titre, nous manquons actuellement de dirigeants dans quelques équipes. Si l'un ou l'une d'entre vous aimerait épauler nos encadrants, il/elle serait le bienvenu. L'ensemble de ces bonnes nouvelles me font penser que se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. Les manifestations comme la marche gourmande avec plus de 800 marcheurs, et le vide grenier ont été une nouvelle fois une réussite.

Je tenais également à remercier l'ensemble des acteurs pour ces succès et notamment nos artisans de métier de bouche locaux. (SPECHT, LUTZ, MEYER).

Le club remercie toutes les personnes qui oeuvrent au quotidien à son bon fonctionnement: Nos bénévoles, nos entraîneurs, nos dirigeants, nos éducateurs, nos sponsors, la commune.

Ci-dessous : vétérans 1^{er} de leur groupe, féminine 1^{ère} de leur groupe (Saison 2023-2024), super vétérans champion 2022-2023





Ski Team Kochersberg

Le SKI TEAM KOCHERSBERG, club de ski affilié à la Fédération Française de Ski, est encadré par huit Moniteurs Fédéraux Ski Alpin et d'un Moniteur Fédéral Snow-board, tous formés par la Fédération Française de ski.



Le STK a vu le jour en 2011 et depuis son lancement de nombreuses activités autour du ski et des sports de montage ont été réalisées. Nous nous évertuons à proposer une sortie par mois durant la saison de novembre à mars. Ces activités sont complétées par l'offre inter club proposant le programme des samedis des neiges pour les enfants de 6 à 14 ans au Champ du Feu. Ce programme est coorganisé avec les clubs de l'Electricité de Strasbourg et des Skieurs de Strasbourg. Pour cette saison, toutes les places sont malheureusement déjà pourvues. Cette activité est limitée à 90 participants, et les inscriptions sont à prévoir en septembre pour un début du programme en décembre.

Grace à l'engagement sans réserve de notre comité, nous sommes en mesure de proposer annuellement un programme de ski complet. La saison a débuté avec une sortie SKI-TEST de 3 jours le weekend du 11 novembre à STUBAI. Cette activité a pu être organisée grâce à la mise à disposition d'une gamme très complète de skis par notre partenaire Techniskis & Montagne de Mittelhausbergen, que nous remercions vivement. Une sortie en Suisse s'est tenue début décembre dans la Silretta Arena ISCHGL-SAMNAUN. Cette sortie trouve chaque année de plus en plus d'adeptes car elle permet une reprise en douceur.

Les séjours adultes de janvier et familles de février dans les Dolomites affichent déjà complet. Le séjour famille se déroule la première semaine des congés scolaires ; l'apprentissage et le perfectionnement du ski et du snowboard sont proposés aux jeunes et moins jeunes de tous niveaux. Nous clôturons notre programme hivernal par le séjour adulte emblématique de fin de saison dans les Dolomites du 16 mars au 23 mars 2024 ; où nous profitons toujours d'une très belle neige de printemps. Les Dolomites nous offrent un domaine skiable de 1250 km de pistes, équipé de nombreuses remontées mécaniques et permettant des liaisons skiables de stations en stations.

**Afin de connaître le programme détaillé de fin de saison tout comme celui de 2024-2025, veuillez dès à présent contacter le club aux coordonnées ci-dessous :
Adresse mail : ski.team.kochersberg@gmail.com**

Adresse : STK 6, rue de la Division Leclerc 67170 Wingersheim les Quatre Bans Tél : 06 07 80 43 51



Les activités du Ski-Club Sun Valley en 2023

Cette année encore, le Ski-Cub Sun Valley de Wingersheim a organisé sa traditionnelle semaine de ski dans le Zillertal dans le Tyrol autrichien.

Aux dires de chacun, cela fut une semaine merveilleuse, favorisée par 5 jours et demi de ciel bleu : les amateurs de ski savent ce que cela signifie. Comme les années précédentes, le bus affrété par ANTONI a amené les skieurs sur les pistes de Kaltenbach, Hochfügen, Mayerhofen, Gerlos, Koenigsleiten, pourvues d'une neige de qualité et impeccablement préparées, pour le plus grand bonheur des skieurs. Les marcheurs et marcheuses ont, de leur côté, profité des environs pour de belles randonnées ou visites.

Les 44 participants ont été logés, comme les années précédentes, à l'hôtel Jäger à Ried. Ils ont cependant appris que cet hôtel ne fonctionnera plus sous cette forme à partir de l'été prochain, les chambres étant transformées en appartements. Début octobre, une quarantaine de membres a effectué un séjour 4 jours au **Bodensee**. Le programme élaboré par Esther HEITZMANN et les membres du comité a reçu l'approbation et les félicitations de l'ensemble des participants, tant les activités étaient variées, alliant l'histoire, la technologie, la flore et la gastronomie.

La matinée du 5 octobre fut consacrée à la découverte d'une cité lacustre sur pilotis, reconstruite comme elle était à l'âge du néolithique et à l'âge du bronze, à Uhlindingen. L'après-midi, direction Salem pour la découverte de l'abbaye impériale cistercienne et du château réunis au même endroit avec le musée des pompiers et des ateliers adjacents.

Changement d'époque le lendemain avec la visite du musée Zeppelin à Friedrichshafen.

Ce musée, situé dans l'ancienne gare du port, est consacré aux dirigeables conçus par le Comte Ferdinand von Zeppelin. Plus d'un fut étonné par l'ingéniosité de l'inventeur du dirigeable « Zeppelin ». Durant l'après-midi, plongeon dans le Moyen-Age avec la visite guidée du château médiéval Meersburg, actuellement le plus ancien château encore habité en Allemagne. La légende l'attribue au roi Dagobert et 36 salles racontent son histoire et celle de ses divers occupants.

Le troisième jour, direction Saint Gall en Suisse. Région fromagère oblige, les participants eurent droit à une visite guidée, avec dégustation, de la fromagerie Appenzeller Schaukäserei. Déjeuner sur place : Un menu au fromage ... d'Appenzell, bien entendu. L'après-midi, visite de la vieille ville de Saint Gall avec son abbaye, sa remarquable bibliothèque, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour clore ce séjour au Bodensee, favorisé par un temps estival, il fallait bien visiter l'inévitable Ile de Mainau avec ses magnifiques parterres fleuris et ses arbres remarquables qui ont fait le bonheur des photographes.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 20 octobre 2023, dans la salle des fêtes de Hohatzenheim.



Associations Sportives



Tennis-Club

Le TCW vient de célébrer son 40^{ème} anniversaire. Il affiche même un peu plus de 4 décennies d'existence, si l'on considère son acte de naissance, le 1^{er} mars 1982 - ci-contre, les finalistes du tournoi interne 1984.



En fin d'année dernière, lors d'un rassemblement festif, nos adhérents ont pu échanger, au gré des souvenirs des plus anciens (certains, toujours présents, ayant participé activement au lancement), sur les événements marquants de la vie du club : Rappels, du nombre de cotisants des meilleures années (avec listes d'attente), de l'école de tennis, de l'entretien du court par les joueurs, des améliorations successives des installations.

Les animations sportives (tournois), organisées avec les clubs voisins de Waltenheim et Bilwisheim-Donnenheim, sont restées dans les mémoires, et ont été largement commentées au cours du repas commun.

Le Tennis-Club de Wingersheim les Quatre Bans, association de tennis-loisir, vous propose un accueil convivial :

- soit, pour un simple essai, dans le cadre d'une séance découverte gratuite (avec un prêt éventuel de matériels),
- soit plus durablement, par une adhésion (tarifs annuels de 15€ pour les -18 ans & étudiants, 35€ pour les adultes).

Dans le cadre d'une approche familiale, le club applique aussi une cotisation optimisée pour les couples (2 x 30€).

Vos visiteurs peuvent également bénéficier d'une formule souple, pendant les séjours temporaires (tarif vacanciers).

En réservant un créneau horaire, vous jouez librement, y compris en nocturne (éclairage par jetons), tout en gardant la possibilité de convier ponctuellement un partenaire de jeu, extérieur au club (par l'acquisition de tickets horaires).

Diverses activités d'appoint (randonnée, tournoi interne, ...) vous sont également proposées tout au long de l'année.

Pour en discuter de vive voix, nous vous invitons à venir rencontrer les vétérans du TCW, présents tous les samedis matin (en saison, et si le temps le permet) sur le court de Wingersheim, rue des Tilleuls (près de l'atelier municipal).

Information complémentaire et formulaire d'adhésion sur le site du club : <http://tc-wingersheim.over-blog.com/>

Et pour tout autre contact, ou de plus amples précisions, vous avez la possibilité de joindre un membre du comité :

Alfred WOLF (Président) : 03 88 51 21 40 / 06 83 74 97 87 - alfred.wolf67@gmail.com

Evelyne STREICHER (Trésorière) : 03 88 51 42 63 / 06 73 16 21 69 - streicev@orange.fr

Eric SOMMACAL (Secrétaire) : 03 88 51 21 32 / 07 77 99 07 75 - eric.sommacal@free.fr



Art Kdanse

L'association Art Kdanse vous propose des cours de danse enfants et adultes.

En collaboration avec l'association Family Fitness nous avons pu passer d'un monde à l'autre, lors de notre gala de fin d'année 2023, au Royal Palace de Kirwiller.



L'année 2024 fêtera les 10 ans de Art Kdanse et à cette occasion, nous organiserons des portes ouvertes avec des représentations du travail de nos élèves sous forme de petits spectacles. Les informations concernant la date seront disponibles au courant du mois de mai sur notre page Facebook.

Les cours qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Hohatzenheim sont dispensés toute l'année par Patricia, hors vacances scolaires et jours fériés comme suit :

Mardi : 17h15 - 18h15 - 8/10 ans - Danse N2
18h15 - 19h15 - Ados - Jazz danse N1
19h15 - 20h30 - Adultes - Jazz danse N2

Mercredi : 10h - 10h45 - 3/5 ans - Corps et mouvements 1
10h45 - 11h45 - 6/7 ans - Danse N1



Les inscriptions pour l'année 2024-25 se feront dès juillet par simple mail à l'adresse ci-dessous : Patricia DANNER: 06 42 28 23 55 - art.kdanse@outlook.fr

Associations de Bienfaisance



Poussière de Vie



CONCERT DE PLURICANTO
EN LA SALLE DES FÊTES

Contrairement à mon affirmation dans le bulletin de l'année dernière, sœur Chantal n'est pas venue à notre Assemblée Générale en juin. Des inquiétudes sur sa santé l'ont fait renoncer au dernier moment. Chez Poussière de Vie, nous étions évidemment très déçus mais à 89 ans, entreprendre un aussi long voyage était pour le moins audacieux et après réflexion, la sagesse et la raison l'ont emporté.

Pour notre association, l'année fut riche en événements : le théâtre à Wingersheim en janvier, le concert à l'église St. Guillaume à Strasbourg en avril, celui de Pluricanto en mai, l'assemblée générale en juin et enfin le concert de Noël en l'église du village. Nos membres nous restent fidèles et généreux. Nous avons ainsi pu fournir la même aide à Sœur Chantal que l'année dernière, soit plus de 60 000 €. Le nombre d'enfants hébergés à l'orphelinat est en légère régression. Quelques filles majeures ont trouvé du travail et volent désormais de leurs propres ailes. La plupart sont parties vers le sud dans la capitale économique Hô Chi Minh City. L'orphelinat vient d'accueillir une nouvelle petite de 2 ans. Son père a quitté le foyer et la mère est en prison pour trafic de stupéfiants. Sa nouvelle marraine lui a donné le prénom de Laurianne. Sœur Marguerite, la future remplaçante de sœur Chantal, vient d'installer un poulailler à l'orphelinat. Il y aura donc des œufs et de la viande de qualité à manger pour tout ce petit monde. L'année prochaine, Poussière de Vie fêtera son vingtième Anniversaire. Nous essayerons de marquer l'événement lors de l'Assemblée Générale en 2024. Merci à la commune et à la population de Wingersheim les Quatre-Bans de nous soutenir depuis ces si longues années.

Raymond WIESER, Président de Poussière de Vie - Tel : 03 88 89 54 48 - wieser.raymond@orange.fr



Donneurs de sang

Acte Citoyen : Le don du sang change la vie d'un million de malades chaque année en France.

BILAN 2023	Mittelhausen :	Mars	39 donateurs
		Septembre	29 donateurs
Wingersheim :	31 janvier	54 donateurs	
	30 mai	46 donateurs	
	25 juillet	34 donateurs	
	28 novembre	34 donateurs	

Merci aux généreux donateurs - Merci aux bénévoles

2024 2 collectes auront lieu à Mittelhausen à la Salle des Fêtes
26 mars 2024 et 24 septembre 2024

4 collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations
30 janvier 2024 - 28 mai 2024 - 30 juillet 2024 et 26 novembre 2024



Pierrette PFISTER - 06 31 17 60 57 - pfister-hubert@hotmail.fr

Association Parents d'Élèves



Mon Ami Pierrot

L'association de parents d'élèves est une association autour de la famille et de la convivialité au bénéfice des enfants. Chaque année l'association de parents d'élèves met en place de nombreuses opérations : vente de fromages, de saucissons, de chocolats ...



Ces actions permettent de financer en partie des spectacles et des sorties pour les élèves de l'école primaire au Clair de Lune. En plus de ces actions, l'APE tend à amener un peu de chaleur et d'animation dans le village en organisant des événements comme son 3^{ème} marché de Noël qui rencontre toujours un franc succès ou encore des lotos ! L'APE cherche toujours à étendre son action pour apporter du plaisir et augmenter les dons à l'école. Pour cela, l'association compte sur les bénévoles qui les appuient sur les événements organisés et qui apportent leur bonne humeur.



Associations Parents d'Élèves

En 2022-2023 l'association a pu augmenter ses dons à l'école grâce notamment à la participation de la mairie qui a fait don de chaises et de tables. Nous remercions chaleureusement la mairie pour leur contribution tant sur les dons que la mise à disposition des locaux qui nous accueillent.

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de nos événements ou pour recevoir un coup de main.

Nous restons à l'écoute de toute nouvelle collaboration avec des entreprises ou des artisans.

L'association de parents d'élèves APE mon ami pierrot
apemonamipierrot@gmail.com
facebook: apemonamipierrot



Associations Culturelles



« La Gingsheimoise »

Tout d'abord un grand merci pour votre présence à nos soirées.... 200 personnes au mois de mars et 130 en octobre. On va encore vous faire bouger pour 2024, alors venez nombreux afin de continuer à faire vivre notre village.



Samedi 23 mars 2024 ANNEES 80-90

Avec DJ NICO et repas - Les soirées où tous vos souvenirs reprennent vies.

Samedi 16 novembre 2024 BIERFEST



Voici les dates à retenir: **NOUVEAUTE!!!!** Rendez-vous le 6 décembre 2024 pour l'animation ST NICOLAS!!!!

Suivez-nous sur LA GINGSHEIMOISE pour ne rien louper!!!!

Contact: Laetitia CRIQUI - Téléphone: 06 74 71 02 34 - laettiti67@hotmail.fr



Du Texas à l'Alsace

Une cousine d'Amérique à la recherche de l'origine de ses ancêtres en visite en Alsace en Août 2023.

C'est par l'intermédiaire d'un ami parisien, spécialiste en généalogie, que Mme Katie CAMPBELL, une supposée lointaine cousine d'Amérique m'a contacté. Après l'échange de nombreux mails à partir de la mi-avril, où elle me présentait ses recherches généalogiques sur la famille NESTELHUT, j'ai effectué de mon côté des recherches aux archives départementales ainsi que dans les registres en mairie. J'ai ainsi pu constater qu'effectivement nous faisons partie, du côté maternel, de cette même famille. L'enthousiasme de Katie CAMPBELL, domiciliée au Texas, a été si grand, qu'elle a immédiatement organisé sa venue en France au mois de juillet de cette année.

Elle a été très émue de pouvoir consulter les registres d'état civil qui attestaient de l'origine de ses ancêtres. Nous sommes ainsi remontés en 1841 quand nos aïeux communs sont partis à l'aventure dans le nouveau monde:



Pierre NESTELHUT, né à Waltenheim en 1792, accompagné de ses parents nés à Wingersheim et de ses six frères et sœurs, ont quitté Waltenheim sur Zorn pour s'installer à Austin, au Texas. J'ai eu le plaisir d'accompagner Katie, ainsi qu'une amie et son fils, pour consulter l'état civil en mairie de Waltenheim, accueillie par le Maire Jeannot KREBS, ainsi qu'en mairie de Wingersheim, en présence du Maire délégué Jean-Luc ECKART.

Nous avons bien entendu profité de cette occasion unique pour leur faire visiter Strasbourg ainsi que plusieurs sites remarquables de notre belle Alsace et leur faire goûter à nos excellentes spécialités régionales. Katie CAMPBELL est retournée chez elle ravie de ce séjour et prévoit déjà sa prochaine visite en Alsace.





L'Association Sports et Loisirs de Mittelhausen (ASLM)

Les activités de l'ASLM en 2023

Tous les mercredis soir, de la Gym douce à 18h50, du Hiit à 19h45 et une heure de Zumba à 20h15 avec Isabelle KERN.

Tous les mardis (hors vacances scolaires) à 13h30, un cours de peinture avec Aurore THOMAS, artiste peintre.



Les évènements de l'année :

L'année a commencé de manière timide car nous n'avons pas pu honorer notre rendez-vous avec le Carnaval, faute de bénévoles.

- ✓ **1^{er} mai**, la marche, cette année, a été centrée sur le patrimoine naturel en eau souterraine et superficielle dont dispose l'Alsace. Notre marche «Au fil de l'eau» nous a conduits sur le chemin des 9 sources pour finir à la station d'interconnexion du Syndicat des Eaux à l'entrée de Mittelhausen. Jean-Luc ECKART, Président de la Mission Eau du SDEA nous a présenté les enjeux pour les années à venir. Et bien sûr, Serge et Sébastien du restaurant l'Etoile nous attendaient à la Salle des Fêtes avec la bonne soupe aux pois, lardons et croûtons avec saucisses.
- ✓ **24 juillet**, nous avons participé aux Biblio d'été en assurant la partie restauration. Ce fut une belle réussite avec une participation active des habitants de notre Commune nouvelle.
- ✓ **3 septembre**, participation au forum des associations à Schwindratzheim, organisé par l'AIPZ. Une belle journée qui nous permet de faire connaître l'ASLM et ses activités au sein du territoire.
- ✓ **31 octobre**, Halloween, nous remercions les villageois qui ont réservé un très bel accueil aux enfants avec une récolte de bonbons fructueuse dans les rues de Mittelhausen. Les enfants étaient nombreux au rendez-vous et ont été ravis par le fabuleux spectacle de magie de notre magicien de l'Association FC TWO EVENTS.
- ✓ **10 décembre**, la fête de la Saint Nicolas à la ferme Kolb devant des enfants émerveillés pour clore cette année...

En 2023, l'ASLM a pu réaliser ses activités et nous avons pu écrire à nouveau de belles histoires. C'est grâce à la Caisse d'Allocation Familiale qui subventionne notre association dans le cadre de notre agrément Espace de Vie Sociale, que nous avons pu vous proposer tous ces événements qui ont marqué l'année 2023. Nous vous remercions pour vos participations aux événements proposés et c'est aussi grâce aux bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que l'ASLM garde sa belle dynamique. Nous comptons sur vous pour l'année prochaine...

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein du comité ou en tant que bénévole sur un événement particulier.
La Présidente, Danièle BARROUILLET, danielebar67170@gmail.com, 06 19 16 05 13



D'rôles De Jeux

Le millésime 2023 était particulièrement riche pour notre association, qui a retrouvé une belle dynamique au cours des deux dernières années.

Pour commencer, nous avons regroupé l'ensemble de nos activités sur le samedi après-midi et avec ce changement nous voulions faire quelques économies de chauffage. Parallèlement, cela nous a permis de booster nos après-midi jeux, puisque nous sommes revenus à une affluence moyenne de 10 à 15 personnes pour chacune de nos sessions.

Les partenariats créés en 2022 ont été reconduits au travers de plusieurs animations et événements à Donnenheim, Brumath et au château de Lichtenberg. Nous avons également animé la partie jeux de société du festival «A vous de jouer» à Seltz.

L'association est donc de plus en plus sollicitée, cependant nous avons constaté que nous sommes assez peu connus sur notre propre secteur géographique. Pour cette raison nous nous sommes rapprochés de l'AIPZ afin d'organiser un premier festival de jeux de société sur le Pays de la Zorn. Celui-ci s'est tenu les 11 et 12 novembre au Centre Culturel de Schwindratzheim et a rencontré un succès largement au-delà nos attentes.

Comme indiqué plus haut, vous pouvez toujours nous retrouver à Wingersheim où nous organisons nos après-midi jeux hebdomadaires et des parties de jeux de rôles. Et le premier dimanche de chaque mois, vous pouvez venir avec vos enfants, pour nos après-midi jeux en famille.



Associations Culturelles



Amicale des Sapeurs-Pompiers et de la Batterie-Fanfare

Nous le savons tous; pour nous faire intervenir en cas d'urgence, il faut composer le 18 ou le 112! Mais heureusement, il y a des occasions plus festives pour que les membres de notre amicale puissent vous rencontrer.

Tout au long de l'année, nous vous suggérons plusieurs rendez-vous dont le plus connu est « la balade des houblonnières ». Faut-il encore présenter cette marche dominicale qui a déjà plus de 20 éditions sous son chapeau? Cette balade propose deux parcours qui arpentent les chemins de nos villages et de nos campagnes voisines. Elle est également l'occasion de se réunir autour d'un repas concocté par nos soins.

Depuis l'an dernier, nous vous présentons également une flânerie hivernale :

La première « Balade sous les étoiles », qui s'est déroulée en février 2023, a rencontré un grand succès. Les cinq groupes de 80 adultes, complétés par de nombreux enfants, se sont laissés guider sur un sentier de 4 kilomètres où se succédaient des décors lumineux et des animations (spectacle de feu, conte, « arts du cirque »). Née d'un désir de vous faire profiter de l'atmosphère nocturne de l'hiver, nous souhaitons créer un événement où même les plus jeunes pourraient se laisser porter par la magie des lumières et des petites flammes. Si vous souhaitez découvrir ou vous laisser porter par l'ambiance des étoiles, nous vous donnons rendez-vous à la première pleine lune de l'an 2024 : le 27 janvier! (afin de pouvoir garantir la qualité des animations, les réservations sont obligatoires).

Nous vous accueillerons également à la maison des associations pour vous proposer une petite restauration, vous faire découvrir nos « bols de spätzles au chou » et nos gaufres atypiques.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page « Facebook » pour avoir toutes les informations nécessaires en temps voulu.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim les Quatre Bans et la Batterie-Fanfare, vous remercient pour votre soutien tout au long de l'année, lors des différentes manifestations et lors de la distribution des calendriers.

L'année 2023 se caractérise par une augmentation de feux, principalement dans des lieux recevant du public et sur la voie publique, heureusement sans conséquences dramatiques et déclenchés par inadvertance ou accidentellement.

Autre constat, l'augmentation des accidents de voitures, nous déplorons quand même un choc frontal et plusieurs sorties de route, ne faisant heureusement que des blessés légers et de grosses frayeurs.

Comme nous avons constamment l'obligation de nous former afin de garder les compétences acquises et aussi d'en acquérir de nouvelles, nous sommes toujours à la recherche de sites afin d'effectuer nos exercices d'applications, si vous avez des locaux à nous suggérer ou à nous prêter veuillez nous contacter.

Nous remercions grandement les personnes qui nous accueillent toujours chaleureusement et nous permettent d'accéder sur leur propriété et dans leurs bâtiments.

Les Sapeurs-pompiers ça vous tente ?

Vous aimeriez vous engager vers une démarche citoyenne, venir en aide aux personnes, être un acteur actif dans une structure de secours et de protections? Alors, que vous soyez jeune ou moins jeune, fille ou garçon, lancez-vous et venez rejoindre les sapeurs-pompiers!!!

Notre section a besoin de vous afin de garantir et répondre, au plus vite, à toutes les urgences mais aussi de préserver et d'augmenter la disponibilité des moyens humains et matériels sur le secteur de Wingersheim les Quatre Bans.

Lieutenant Jean-Michel MEYER

Période du 01/11/2022 au 31/10/2023 Tableau des interventions pour l'année 2023

INTERVENTIONS	TOTAL	GINGSHEIM	HOHATZENHEIM	MITTELHAUSEN	WINGERSHEIM
Nid de Guêpes/Frelons caractère urgent	2	1	0	0	1
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale à domicile / lieu de travail	22	4	2	5	11
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale sur voie publique / Lieux public	6	2	0	1	3
Accident sur voie publique Voitures /2 roues	6	3	0	2	1
Feu dans habitation, ERP, entreprise, de véhicule, sur voie publique	5	1	1	1	3
Capture /secours Animal	1	0	0	0	1
Dégagements de chaussée	1	0	0	0	1
Feu de végétaux / broussailles	2	1	0	0	1
TOTAL 2022	45	12	2	9	22

Associations Musicales



Ecole de Musique

A Mittelhausen avec Claudine LUTZ

Après de nombreuses années à avoir enseigné la musique à Mittelhausen, Patrick SONNTAG a pris une retraite bien méritée.

Claudine LUTZ, professeure de musique diplômée et membre de l'Académie de musique de France, a pris la relève depuis la rentrée dernière. Professeure de musique à Niederschaeffolsheim, Oberhoffen, Betschdorf, Strasbourg ainsi que dans les environs de Vendenheim, elle accueille les élèves à la Salle de Musique de la Mairie de Mittelhausen pour des cours de guitare, d'accordéon et de piano tous les jeudis en fin d'après-midi.



Claudine LUTZ - 06 07 53 37 04 – claudine.lutz@orange.fr



Au Groupe Scolaire «Au Clair de Lune» avec l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn

Pour la seconde année, l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn propose des cours d'éveil musical à partir de 4 ans et d'initiation musicale à partir de 6 ans aux enfants scolarisés au GSI le vendredi après la fin des cours.

Plus d'une vingtaine d'enfants suivent avec plaisir et assiduité les cours de Nicolas, qui leur fait découvrir des sons, des mélodies à travers chansons et jeux musicaux pour développer le sens du

rythme par l'expression corporelle, tout en développant l'oreille et la capacité d'attention et de concentration. Le tout à travers des activités musicales ludiques

**ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE LA ZORN - 4 rue Abbé Weisrock - 67270 Hochfelden
Tel. 07 81 26 13 66 - empzorn@gmail.com**



EMI - Ensemble Musical Intercommunal

Les musiciens de l'Ensemble Musical sous la direction d'André DIEBOLT ont préparé un programme haut en couleur à l'occasion de leur concert annuel dimanche 24 avril à l'église de Wingersheim avec le chœur Mille et Une Notes.

En introduction «Alcazar», une musique andalouse très virevoltante a donné le ton, puis «Three aspects of Kurt Weill» a décliné trois mouvements correspondant aux périodes de la vie de l'auteur. Tout le monde a reconnu le concerto de Aranjuez, morceau où Sébastien le trompettiste a remplacé avec brio la guitare.

Puis le voyage a emmené les mélomanes en Pologne avec Mazury Rhapsody, pour changer ensuite de continent avec Ballad and Dance de Johnnie VINSON et terminer avec un retentissant Santana en concert.

Le final regroupant les musiciens, les choristes et l'assemblée a clos ce concert sur les paroles suivantes:

A Lawe lang met der ferbringe,
Brensch mech zuem dreeme ;
Losch mech nemols allen,
Wod all de Zitt, dech nit ferlere,
Was fer a Gleck
Was mech umgebt, esch Musik.



Comme d'habitude l'Ensemble Musical a animé la soirée du 13 juillet, ainsi que le Messti du village en octobre où les musiciens avaient fait un clin d'œil aux Musiciens de Brême : ils s'étaient déguisés en ânes, chats, chiens et coqs, tout en restant bien sûr les musiciens locaux de Mittelhausen ! Début septembre, les musiciens ont animé la partie récréative du conservatoire des transports- autocars anciens de France à Wissembourg.

L'orchestre travaille en session pour la préparation des concerts. Certains samedis de 17h00 à 18h30 Nous serions heureux de vous accueillir si la pratique d'ensemble vous intéresse.

Responsable : André DIEBOLT - 06 35 22 53 66 - adiebolt@live.fr





Chœur Mille et une Notes



Notre chœur : composé d'une vingtaine des choristes, hommes et femmes, originaires de plusieurs communes des environs se réunit depuis de nombreuses années à Mittelhausen.

Nos objectifs : avant tout le plaisir de chanter ensemble et de progresser dans notre passion commune du chant choral. Il est important pour nous de partager cette passion à travers des concerts où notre musique peut rencontrer un public et, qui sait, éveiller des vocations.

Notre répertoire : il a varié de nombreuses fois par le jeu des chefs de chœur successifs qui nous ont dirigés. De la musique religieuse à la musique profane, de grands classiques à des airs de variété ou de spirituals, nous élargissons, d'année en année le champ des chants....

Notre chef de chœur : c'est maintenant la deuxième année que notre jeune chef de chœur, Egor LISITSYN, d'origine russe a su insuffler une nouvelle dynamique au chœur après la période compliquée de la pandémie de la COVID-19.

Nos activités : nos répétitions sont hebdomadaires, parfois d'une journée complète juste avant les concerts ceci sans oublier les moments de partages et de convivialité en dehors des exercices eux-mêmes (repas, randonnées...).

En 2023, le chœur a participé au concert de Printemps avec l'EMI en l'église de Wingersheim et a donné son concert de Noël dans l'église de Waltenheim, celle de Mittelhausen étant en travaux. Cette année, une majorité des membres de l'association se sont aussi inscrits à l'évènement «A vos marques, prêts, chantez...» pour la préparation du grand concert participatif qui a lieu chaque année à Strasbourg au mois de juin au Zénith à Strasbourg. Un défi supplémentaire.

Au printemps prochain, nous devrions organiser un concert de printemps dans la commune de Mittelhausen afin de partager, une fois encore notre plaisir de chanter. Envie de chanter avec nous : N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s. Parlez-en autour de vous, nous sommes particulièrement à la recherche de voix d'hommes (ténors ou basses), mais que cela ne vous décourage pas Mesdames si le cœur (ou le chœur) vous en dit. Nos répétitions ont lieu tous les mardis à 20h à la salle de la bibliothèque de Mittelhausen, rue du Château.

**Contact : Jean-Marc REMY - 9 rue de Vittel à Eckwersheim - Tél. 06 64 51 17 50
jmarcremy@free.fr - Facebook : Choeur1001notes**



Chorale Sainte Cécile

La chorale Sainte Cécile a pour vocation d'embellir les offices religieux, les mariages, les enterrements. Les membres de la chorale prêtent ainsi leurs voix lors des fêtes religieuses, des répétitions, des dimanches ordinaires

La chorale s'efforce de proposer aux paroissiens un répertoire qui se renouvelle, qui innove. Mais force est de constater que si le répertoire évolue, les effectifs, eux, ne progressent pas. Quelques nouvelles voix, quelques nouvelles recrues redonneraient un nouveau souffle à ce petit groupe qui reste motivé. L'appel est lancé!

Nous serions également très heureux de pouvoir accueillir des personnes sachant jouer d'un instrument de musique tel que la guitare, la clarinette, la flûte traversière, le saxophone pour nous permettre d'élargir notre répertoire de chants.

Au courant de cette année :

- Le 15 Août 2023, nous avons renforcé la chorale de Hohatzenheim à l'occasion de la Fête de l'Assomption.

- Au mois de mars, les choristes ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table à Willgothem. Ce fut l'occasion d'échanger et de se rencontrer hors du cadre des répétitions et des offices. Les membres de la chorale et leurs conjoints ont ainsi passé une agréable soirée conviviale dans la bonne humeur.

Benoît STEGEL



Chorale Sainte Cécile

En 2023, nous avons continué d'assurer notre mission première :

- L'animation des messes dominicales ordinaires et de toutes les grandes fêtes annuelles (Pâques, Noël, St Nicolas, la Toussaint, Ste Cécile, Fête Dieu...)

- Le 15 août (Assomption) nous avons, comme depuis de nombreuses années, donné un coup de main à la Chorale de Hohatzenheim, en la présence de l'évêque auxiliaire Christian KRATZ.

- Nous avons également contribué à l'animation musicale des nombreuses cérémonies de mariage et d'obsèques au cours de cette année.

* Le dimanche 29 octobre, à la fin de la messe d'action de grâce, nous avons pu à notre tour dire un grand MERCI au Père Aimé Modeste pour tout ce qu'il a fait pendant ces sept années passées à Wingersheim, sa « terre d'accueil », son « Pays de cœur » (ses propres paroles). Nous lui souhaitons un bon accueil à Masevaux et une vie pastorale vivante comme il le mérite.

* Une bonne nouvelle : Notre effectif reste stable ! 30 choristes (18 femmes et 12 hommes). Il faut quand même préciser, que presque la moitié de cet effectif a dépassé les ...70 ans ! C'est pourquoi nous lançons une fois de plus, un appel aux jeunes... Venez faire un essai... Vous serez les bienvenus. Nous répétons tous les jeudis soir à 20h à l'église...





Club des Aînés ruraux

Notre club suit son petit chemin, ses réunions mensuelles du 3^{ème} jeudi après-midi du mois sont toujours prisées par les quelques 40 personnes qui y assistent.

Notre club suit son petit chemin, ses réunions mensuelles du 3^{ème} jeudi après-midi du mois sont toujours prisées par les quelques 40 personnes qui y assistent.

Malgré quelques nouveaux adhérents l'effectif de notre club (52 membres) reste stable.

Nous espérons que les retraités, jeunes ou anciens - prendront la bonne décision de nous rejoindre !

«Notre temps est précieux! Mais précieux aussi les moments de partage avec les autres de tout âge; ayez à l'esprit qu'il faut savoir un jour, prendre le temps de s'arrêter, de reprendre et polir, de capter la source et de s'y baigner, pour ensuite savoir donner la joie et faire rire»
Rencontrer les aînés ce n'est pas perdre son temps, c'est apprendre à se connaître, à s'estimer. N'hésitez pas à tenter l'expérience, car chaque expérience a quelque chose à nous apprendre !

Après la reprise normale de nos activités, des membres de notre club ont participé à quelques sorties: «Rencontre Belote» à Niederhaslach et à la «Journée de l'amitié» à Sundhouse, ces sorties ont comblé les participants! Des projets sont bien ancrés dans nos têtes, sauf que parfoisle reste ne suit plus aussi aisément! Les traditions sont respectées: dégustation de harengs, vin nouveau et ses surprises- Fête de Noël autour d'un bon repas...

«Malgré les avancées de la médecine, il n'y a pas de vaccin pour empêcher de vieillir, on y passe tous...» Deux jeunes octogénaires ont célébré leur 80^{ème} anniversaire: Jean HAMM et Marguerite SCHNEIDER.

«Là-bas, juste de l'autre côté...»

Nous avons dit «A Dieu» à nos fidèles adhérents et amis: Marguerite DURST, Liesel BOHR, Edmond et Marguerite ACKERMANN.

Contact : Nicole ARBOGAST, présidente - 03 88 51 26 08



Club des Aînés

Profitant des belles journées de printemps, nous avons organisé une sortie à Kutzenhausen le 10 mai à la Maison Rurale.



Une très charmante jeune dame, bonne connaissance de notre camarade Carmen, nous a pris en charge pour nous guider à travers les différents lieux de cette ancienne ferme, de la cave au grenier en passant par tous les bâtiments accessoires. Nous avons pu admirer le beau linge dans les armoires alsaciennes et retrouver les ustensiles de cuisine d'antan, et ainsi évoquer les menus d'autrefois.

Elle nous a même menés dans une ancienne salle de classe. Nous avons eu la joie de nous retrouver dans un environnement connu, sur de vieux bancs d'école, encore munis d'encriers à remplir tous les matins, devant les tableaux «Rossignol» et les cartes de géographie murales.

Puis nous nous sommes rendus à l'hôtel-restaurant à l'Etoile de Pechelbronn où, dans une ambiance chaleureuse nous avons

dégusté, pour les uns des têtes de Veau et pour d'autres des cordons bleus.

Ce jour-là, Joseph Gross, notre ancien président, était encore des nôtres, mais en fauteuil roulant. Malheureusement il nous a quittés le 17 octobre 2023.

Christian GROSS, Président



L'année 2023 nous a permis de reprendre enfin le cours traditionnel de nos activités, sauf pour ce qui concerne les sorties en bus.

En effet, il nous a été impossible d'organiser ce type de sorties, par manque de chauffeurs, les bus restant à leur garage...

L'année 2022 s'était terminée en fêtant dignement le 25^e Anniversaire de notre Club le 4 décembre 2022. Nous avons démarré nos activités par un Thé Dansant-Carnaval le 15 mars, délocalisé à la Salle de Hohatzenheim.



Un musicien multi-instrumentiste a fait danser les participants, enchantés de leur après-midi. La présence nombreuse de nos membres lors de l'assemblée générale du 14 Avril délocalisée à Gingsheim (pour raison financière, le chauffage de la Salle Polyvalente de Wingersheim étant bien trop onéreux...) traduit la bonne santé du Club et l'implication de tous (à noter 146 adhérents). De nouveaux adhérents nous ont rejoints, remplaçant nos anciens soit malheureusement décédés, soit démissionnaires pour raison de santé.

Le 6 juin, de nombreux marcheurs ont emprunté le Circuit des 3 Chapelles. Au départ de Kuttolsheim, par le Goeffberg et la chapelle Saint Wendelin, ils ont rejoint les non-marcheurs pour le déjeuner à « La Ferme de Louise » à Hohengoett, puis sont repartis vers leur point de départ par Wintzenheim-Kochersberg, non sans perdre en chemin leur voiture-balai... Mais tous se sont retrouvés au parking de l'église de Kuttolsheim, la sortie s'étant effectuée en co-voiturage.

Le traditionnel pique-nique s'est déroulé le 6 juillet, à l'étang de pêche.

Le 12 septembre, sortie en co-voiturage à Oberkirch avec une marche dans le vignoble, sous la canicule, ou visite guidée de l'église de Lautenbach, déjeuner pris en commun au Hummelswälderhof.

Le 24 octobre, journée conviviale à la Salle des Fêtes de Gingsheim, repas à midi et présentation du nouveau reportage sur le Houblon à Wingersheim.

Enfin, le 5 décembre, traditionnelle Fête de Saint Nicolas, à la Salle de Gingsheim.

Par son dynamisme, des activités variées pour tous âges et la bonne ambiance, le Club attire régulièrement de nouveaux membres, des différents villages de la Commune nouvelle... Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus...

Par ailleurs, en prévision de l'AG 2024, certains membres du Comité, en fonction depuis 8 ans ou même beaucoup plus, souhaitent laisser leur place à de nouvelles forces vives, dynamiques, pour pérenniser et développer le Club.

N'hésitez pas à nous contacter : Marie-France KREMMELE - 03 88 51 25 31

Histoire locale

Ernst WEBER, un sculpteur alsacien, face à la Commission de triage de 1918

CONTEXTE HISTORIQUE

1. Guerre franco-prussienne de 1870-71

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Cette guerre fut un désastre surtout pour l'Alsace : deux des batailles les plus désastreuses s'y déroulèrent près de Wissembourg-Geisberg et à Woerth-Froeschwiller.

Napoléon capitule et un armistice est signé le 28 janvier 1871 enterrant le Second Empire français et faisant naître **le Premier Reich allemand par le Traité de Francfort.**

Pour l'Alsace et la Moselle c'est le Reichsland de 1871 à 1918.

2. Première guerre mondiale de 1914 à 1918

Traité de Versailles le 28 juin 1919 dans la Galerie des Glaces.

Fin du Reichsland et restitution de l'Alsace-Moselle à la France.

ERNST WEBER, UN STRASBOURGEOIS PENDANT LE REICHSLAND

Ernst WEBER est né à Strasbourg en 1886, pendant la période allemande du Reichsland Elsass-Lothringen, dans la famille de l'enseignant Mathias WEBER qui dirigeait l'école du Neuhoef de la rue Welsch.

A l'âge de 16 ans, il assiste à l'inauguration de la fontaine du «Vater Rhein» en face de l'Opéra de Strasbourg. C'était l'oeuvre d'un réputé sculpteur allemand et elle offusquait les Strasbourgeois car ce «Vater Rhein» tournait ses fesses dénudées vers l'Opéra de la ville.

En 1912, il épousait Elisabeth KOERNER, la fille d'un cocher à la Cour de Munich (Hof Kutscher). La ville natale de son épouse lui ayant commandé une statue en bronze «der Meiselocker», la statue fut installée à Munich mais, sera finalement échangée avec la fontaine du «Vater Rhein» qui trônait à Strasbourg Place Broglie.

«Vater Rhein» est une oeuvre de Adolf VON HILDEBRAND, un réputé sculpteur allemand.

DEUX ŒUVRES DU SCULPTEUR ERNST WEBER À WINGERSHEIM



DANS L'ÉGLISE : STATUES DU « SACRÉ CŒUR DE JÉSUS » ET « VIERGE DOULOUREUSE »

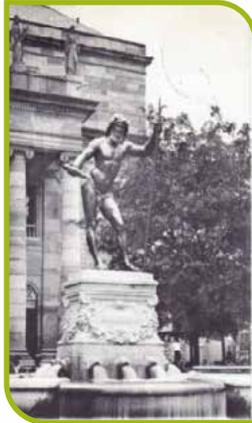
SON ŒUVRE « DER MEISELOCKER » EN TRANSIT À MUNICH

La ville natale de son épouse lui ayant commandé une statue en bronze «der Meiselocker», la statue fut installée à Munich mais, sera finalement échangée, après le retour de l'Alsace à la France, avec la fontaine du «Vater Rhein». Cet échange eut lieu en 1929 et Ernst WEBER avait déjà quitté l'Alsace pour rejoindre son épouse à Munich.



* A **Munich**, l'impudique «Vater Rhein» surveille actuellement les eaux tumultueuses de l'Isar; un affluent du Danube.

* A **Strasbourg**, avec son appeau, le paisible charmeur de mésanges égaye désormais la Place Saint-Etienne.



ARTICLE 52 DU TRAITÉ DE VERSAILLES

Cet article stipule que **les Alsaciens-Mosellans sont réintégrés de plein droit dans la nationalité française, excepté les enfants de père ou de mère allemands installés en Alsace après 1870**. C'était le cas des enfants WEBER dont la mère était allemande.

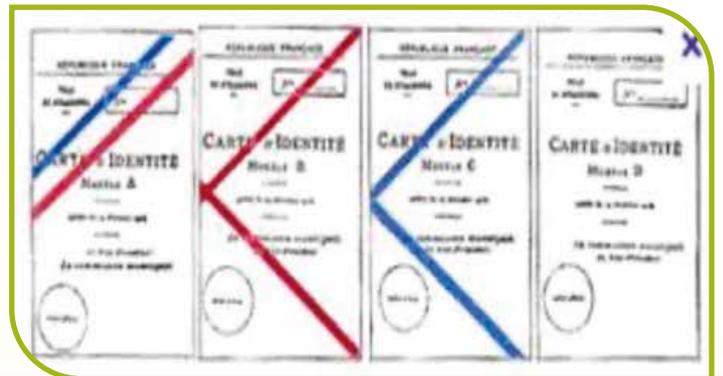
Le gouvernement allemand remettra sans délai au gouvernement français les archives, registres, plans, titres et documents de toute nature concernant les administrations civiles, militaires, financières, judiciaires ou autres, des territoires réintégrés dans la souveraineté française.

Amertumes et incompréhensions apparaissent rapidement dans la population alsacienne.

UNE COMMISSION DETRIAGE DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

Dès l'entrée des troupes françaises en Alsace, les mairies d'Alsace et de Moselle reçurent l'ordre d'établir des listes de suspects et d'étrangers, en vue de l'établissement de cartes d'identité distribuées à la population selon des critères définis par la nouvelle administration française.

Ces dispositions ne laissent pas Ernst WEBER indifférent car son épouse était allemande et ses enfants des «demi-boches».



Un arrêté du 14 décembre 1918 établit **quatre modèles de cartes d'identité**. La population alsacienne fut ainsi classée en quatre catégories, selon son ascendance.

Une politique d'épuration fut mise en place par les autorités françaises à travers des commissions de triage. Ces commissions étaient composées de civils, sous l'autorité d'un officier français.

Ce n'étaient pas des juges assermentés et ils n'étaient pas responsables de leur jugement. La décision finale revenait aux Commissaires de la République. Ces «tribunaux» furent officiellement supprimés le 27 octobre 1919.

ERNST WEBER ET SA FAMILLE QUITTENT L'ALSACE EN 1923

Après le retour de l'Alsace à la France, Ernst WEBER décidait de s'installer le 25 novembre 1923 à Munich pour éviter les désagréments liés à la nationalité allemande de son épouse et de ses enfants.

Histoire locale

Avec l'instauration des **commissions de triage**, la nouvelle administration française avait en effet, imposé quatre modèles de cartes d'identité.

L'administration accorda ainsi à ses enfants une carte d'identité barrée de deux bandes bleues en demi-diagonales. Cette carte limitait leur libre circulation sur le territoire alsacien.

Presque tous les Allemands sont expulsés avec des bagages limités à 40 kg et soumis à diverses vexations et moqueries avant de franchir le pont de Kehl.

Ernst WEBER est décédé dans sa famille à Munich le 16 avril 1948, à l'âge de 62 ans.

LE DRAME DES SOLDATS ALSACIENS «FELDGRAU» EN FACE DES «POILUS»

De nombreux jeunes de nos quatre villages avaient dû revêtir la tenue «Feldgrau» de l'armée allemande.

Après leur libération des camps de prisonniers et le retour en Alsace, ils se trouvèrent en face des «Poilus» les ennemis de hier et à présent libérateurs de leurs villages

Lors de la Première Guerre mondiale, l'Alsace-Moselle était allemande. Les soldats alsaciens ont donc combattu sous drapeau allemand. Or, depuis des décennies, le 11 novembre, au monument aux morts, on honorait officiellement uniquement les «Poilus». Mais cette situation évolue.

Dans notre région, nos grands- et arrière-grands-pères, dans leur grande majorité, n'étaient pas des «Poilus», mais des soldats allemands, des Feldgrau» en costume verts-de-gris puisque, depuis le traité de Francfort de 1871, l'Alsace-Moselle était allemande.

Depuis peu, quelques voix s'élèvent pour dénoncer cette amnésie collective, et demander des cérémonies du 11 novembre plus respectueuses de notre histoire régionale.

Quelques maires et associations d'anciens combattants commencent à en prendre conscience face au discours officiel proposé par le Ministère des Armées, afin de donner à cette commémoration une coloration locale plus conforme à la réalité historique.

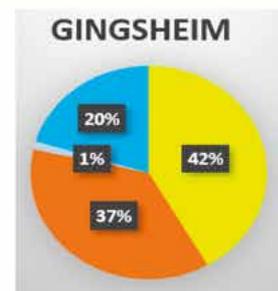
Jean-Claude OBERLÉ

Infos pratiques

Urbanisme

**Tableau de bord de suivi de l'activité liée aux autorisations d'urbanisme
Commune de Wingersheim les 4 Bans de 2020 à 2023**

COMMUNE	ANNEE	CU	DP	PA	PC	PD
WINGERSHEIM	2020	18	23	2	15	
	2021	11	20	2	26	2
	2022	9	24	6	6	2
	2023	10	23	2	7	
MITTELHAUSEN	2020	10	21	1	7	
	2021	7	25	1	12	1
	2022	7	12	2	6	2
	2023	5	13		4	1
GINGSHEIM	2020	12	9		4	
	2021	11	8		3	
	2022	8	7	1	6	17
	2023	4	7		4	
HOHATZENHEIM	2020	2	5		4	1
	2021	1	14	0	1	2
	2022	2	3		1	1
	2023		5		1	
WINGERSHEIM LES QUATRE BANS	2020					
	2023	117	219	9	106	6



LE G E N D E	Code	Description
	CU	Certificat d'Urbanisme
	DP	Déclaration Préalable de Travaux
	PA	Permis d'Aménager
	PC	Permis de Construire
	PD	Permis de démolir

Les actus du Smitom



Le monde des déchets est en perpétuelle évolution, tant d'un point de vue technique, avec des progrès constants dans les possibilités de recyclage par exemple, que dans l'évolution de la législation qui pousse à plus de tri et de valorisation.

Le rôle de l'usager est essentiel pour suivre cette évolution, puisque sans un tri efficace dès le domicile, aucune installation ne pourra fonctionner de façon optimale. Retrouvez dans cette 11^{ème} lettre, l'importance du geste de tri pour garantir la sécurité et l'efficacité des sites de traitements de nos déchets.

Philippe SPECHT, Président

Les batteries de Lithium, un danger si elles sont mal jetées

Les batteries au lithium provoquent régulièrement des incendies sur des installations de stockage et de traitement des déchets. Tout récemment, c'est un site haguenvien qui a vu partir en fumée 120 tonnes de déchets.



« Si t'imbriques, je t'explique »

L'extension des consignes de tri, démarrée en janvier dernier sur le territoire de SMITOM de Haguenau-Saverne, montre une augmentation de plus de 4% des quantités collectées dans les bacs jaunes. Plus précisément, le tri des emballages en plastique est passé de 6,1 kg par habitant par an à 10,6 kg. Tous les autres recyclables ont également augmenté, sauf les journaux et magazines, qui ont fortement chuté. On constate malheureusement aussi une augmentation des erreurs dans ces bacs (passant de 10 kg par habitant par an à 11 kg). **Une des erreurs récurrentes de nos usagers est l'imbrication des déchets.**



Les biodéchets, une ressource précieuse

Le 1^{er} janvier 2024, tous les français devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets (collecte ou compostage), cela deviendra une obligation légale. En effet, les biodéchets (restes de cuisine et de repas, produits périmés...) représenteront 30% de nos déchets et peuvent être valorisés facilement.



La Communauté de Commune du Pays de la Zorn Communique



BIODÉCHETS, une compétence intercommunale

La loi du 10 février 2020 pour lutter notamment contre le gaspillage alimentaire prévoit de valoriser les biodéchets en apportant à tous les français, à compter du 1^{er} janvier 2024, une solution de tri à la source des déchets alimentaires.

Chaque Collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes et s'assurer que ces déchets pourront être valorisés et non mis en décharge ou incinérés.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn rappelle à ce sujet que son objectif prioritaire est la maîtrise de la redevance d'ordures ménagères (stable depuis 2012) et que les expériences réalisées depuis 2019 ont démontré que la collecte et le traitement de ces déchets organiques ont un coût prohibitif. C'est ainsi que des bacs de collecte ont été installés sur Hochfelden - Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre Bans en raison de la densité de leur population et de logements collectifs.

Pour toutes les autres Communes du territoire, il est proposé la valorisation des déchets alimentaires par COMPOSTAGE au niveau de chaque foyer.

Des composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes au prix de 20€ et des séances de formation au compostage y sont régulièrement assurées (la prochaine aura lieu le 17 février 2024).



2023

Les Mariages



Les Naissances

GINGSHEIM

15.04 TRAYAUD Isidore
17.07 BECKER Manon
30.08 LELIEVRE Alba

HOHATZENHEIM

30.12.22 BLANQUIN Maud
23.03 COLLEY DANNER Gloria
16.04 KIENTZ Agathe
16.04 MULLER Achille
06.06 MAYER ZINCK Lily-Rose
27.06 HAMM Anna
25.09 HOENEN KESSLER Rose

MITTELHAUSEN

23.02 HEINRICH Lilian
01.07 MOOG Léo
07.08 EDIGHOFFER Maxence

WINGERSHEIM

12.01 LORSUNG Adèle
09.03 RIZZO Enio
25.05 KARCHER Doriane
10.06 REIFFSTECK Léo
11.06 LOPEZ Alba
14.06 HINKER Lucas
01.07 KIEFFER Valentin
31.08 ITALIANO Marin
27.09 MINAFRA Lou
19.10 GUTH Madeline
10.11 BRANCART HETZEL Mathéa

GINGSHEIM

27.05 FELIX Thimothée et SCHAEFFER Victoire
19.08 SAUER Kévin et OTT Brenda

MITTELHAUSEN

08.07 RIESTERER Michaël et BITTAR Sihem
02.09 FLICK Thibault et HAXAIRE Mathilde
18.11 BOURGEOIS Yoann et RUGRAFF Mylène
02.12 HABERT Matthieu et JUNGBLUTH Julie

WINGERSHEIM

20.05 FRIEDOLSHEIM Vincent et RITTER Nadine
10.06 BAUMANN Mathieu et JAEGER Alexandra
17.06 RUBEN Pablo et MEYER Camille
29.07 RIONDE Mickaël et JACQUIER Marie

Les Doyens de nos villages



HOHATZENHEIM

RISCH Marie-Thérèse née MULLER, 96 ans
ZAHN François, 92 ans

MITTELHAUSEN

EHSTAND Lucie née BRUCKMANN, 99 ans
EHSTAND Jean-Paul, 99 ans

WINGERSHEIM

MOSBACH Joséphine née MEYER, 102 ans
RITLENG Norbert, 92 ans

GINGSHEIM

ABT Marinette née HIRSCH, 93 ans
WIND Antoine, 92 ans

Edmond Ackermann est décédé le 14 septembre 2023.



Instituteur de 1969 à 1993 à Mittelhausen, Fondateur de la Bibliothèque, Membre fondateur et secrétaire de l'ASL, Secrétaire du Club des Aînés ruraux, il restera dans la mémoire de nombreux citoyens. Son épouse Marguerite l'a précédé au mois de mars.

Les Décès



GINGSHEIM

- 01.08 PAULUS Marcel, 92 ans
10.10 GROSS Joseph, 89 ans

MITTELHAUSEN

- 17.01 DOU Chantal née HEITZ, 41 ans
09.05 BOHR Louise née DIEMER, 97 ans
22.06 FLICK Jeanne née GERING, 100 ans
30.10 JUNG Caroline, 87 ans

WINGERSHEIM

- 25.01 RAMPIN Egidio, 87 ans
08.02 PFISTER Charles, 88 ans
13.03 ADAM Bernardine née HINCKER, 90 ans
17.04 REINBOLT Bernard, 78 ans
06.06 MACK Joseph, 81 ans
25.06 WEISS Alice née OHLMANN, 91 ans
01.07 PFISTER André, 97 ans
10.08 STEIMER Marie-Thérèse née WURTZ, 97 ans
09.10 ECKART Mariette née LAPP, 92 ans
22.10 HAEGEL Joseph, 85 ans
07.11 HAEGEL Marie née BLANCK, 81 ans
29.11 KAPPS Marie née DIEBOLD, 75 ans

HOHATZENHEIM

- 10.07 JEANNE Mathilde née FELDEN, 98 ans

85 ans né(e) en 1938

GINGSHEIM

- 02.02 HAUBER Jeanne née LEHMANN

MITTELHAUSEN

- 02.01 KOHLER Claude
23.04 SORGIUS Ronald
31.05 DIEMERT Marthe née HACKIUS

WINGERSHEIM

- 18.01 HOENEN Marie née HINCKER
15.05 REIFFSTECK Antoine
11.07 HINCKER Marie née HAGER
12.08 MURATON Georgette née QUIRI
03.11 HENRIOT Viviane née LOCHESSE

90 ans né(e) en 1933

GINGSHEIM

- 15.03 MITTELHAEUSER Albertine née WIND

HOHATZENHEIM

- 26.07 AMBS Alphonse
18.11 HOLZMANN Mariette née FREUND

MITTELHAUSEN

- 13.04 RICHERT Emma née MEYER
06.06 KIFFEL Berthe née ZIMMER

WINGERSHEIM

- 01.01 HISSLER Juliette née REIFFSTECK
17.03 NONNENMACHER Jeanne née HOLTZMANN
10.08 HISSLER Marinette née LOTH
01.11 WERNERT Clémentine née MEYER
17.11 HINKER Denise née FLICKER

95 ans né(e) en 1928

MITTELHAUSEN

- 10.11 DIEBOLT Claude

WINGERSHEIM

- 25.12 LANG Marguerite née DOSSMANN-GRASSER

102 ans né(e) en 1921

WINGERSHEIM

- 18.12 MOSBACH Joséphine née MEYER

Les grands anniversaires

80 ans né(e) en 1943

HOHATZENHEIM

- 03.01 JUNG Marie née NONNENMACHER

MITTELHAUSEN

- 18.03 COLIN Marie-France née GAMBS
14.04 LIENHARD Michel
28.05 HAMM Jean
01.07 SCHNEIDER Marguerite née RAHM

WINGERSHEIM

- 16.02 IMBS Monique née TROESCH
27.04 GASSMANN Gérard
30.04 ACKER Léontine née GANTZER
27.06 MEYER Lucienne née WEISS
28.06 MEYER Claude
08.09 REIFFSTECK Marlène née KLEIN
26.12 AFFOLTER Christiane née CIESIELSKI
29.12 WOLF Alfred



LE CALENDRIER 2024

des Manifestations

JANVIER

Samedi 27	Balade sous les Etoiles S. Pompiers	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Samedi 27	Ventes de Briochettes	Paroisse MITTELHAUSEN
Dimanche 28	Théâtre Poussière de Vie	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Mardi 30	Don du Sang	Maison des Assoc. WINGERSHEIM

FÉVRIER

Dimanche 18	Carnaval - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Mercredi 21	Contes au Pays de la Zorn - Bibliothèque	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

MARS

Dimanche 10	Repas Paroissial A emporter	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Samedi 16	Nettoyage de Printemps	LES 4 COMMUNES
Vendredi 22	Conférence « semaine des Alternatives aux pesticides »	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Samedi 23	Soirée année 80/90 - La Gingsheimoise	Salle des Fêtes GINGSHEIM
Mardi 26	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

AVRIL

Dimanche 14	Concert de Printemps Poussière de vie	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 21	Concert de Printemps EMI	Eglise WINGERSHEIM
Du 22 au 26	Stage de foot	Stade WINGERSHEIM
Samedi 27	Fête de la nature et bourses aux plantes	ETANG DE PÊCHE
Samedi 27	Une Rose Un Espoir	LES QUATRE COMMUNES

MAI

Mercredi 1 ^{er}	Marche du 1 ^{er} mai ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 5	Balade des Houblon- nières S Pompiers	Ferme Gantzer WINGERSHEIM
Jeudi 9	Vide Grenier - FCW	Ferme Gantzer WINGERSHEIM
Dimanche 12	1 ^{ère} Communion Wingersheim	Eglise WINGERSHEIM
Dimanche 12	Concert de Printemps 1001 Notes	Eglise WALTENHEIM
Lundi 20	Repas des Aînés	LES QUATRE COMMUNES
Samedi 25	Fête Mondiale du jeu D'Rôle de jeu	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 26	Pêche libre - AAPPMA	Étang de pêche WINGERSHEIM
Mardi 28	Don du Sang	Maison des Assoc. WINGERSHEIM

JUIN

Dimanche 2	Fête Dieu	WINGERSHEIM
Samedi 8	Soirée Bœuf à la Broche FCW	Club House WINGERSHEIM
Dimanche 9	Pêche libre - AAPPMA	Étang de pêche WINGERSHEIM
Dimanche 9	Elections Européennes	LES 4 COMMUNES
Samedi 15	Feux de la St Jean	GINGSHEIM
Dimanche 30	Pêche libre - AAPPMA	Étang de pêche WINGERSHEIM

JUILLET

Du 8 au 12	Stage de foot	Stade WINGERSHEIM
Samedi 13	Fête Nationale	LES 4 COMMUNES
Vendredi 26	Biblio d'été	Bibliothèque MITTELHAUSEN
Mardi 30	Don du Sang	Maison des Assoc. WINGERSHEIM

AOÛT

Mardi 15	Fête de l'Assomption	Parc de la Chapelle HOHATZENHEIM
Samedi 31	Messe de rentrée Paroisse Wing	Étang de pêche WINGERSHEIM

SEPTEMBRE

Samedi 7	Fête du houblon	Ferme Pfister WINGERSHEIM
Dimanche 15	Marche Gourmande FCW	Selon parcours (SALLE HO + GI + MI)
Mardi 24	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

OCTOBRE

Dimanche 13	Messti - ASLM	MITTELHAUSEN
Samedi 31	Soirée Halloween	MITTELHAUSEN

NOVEMBRE

Dimanche 10	Repas Paroissial	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 16	Bierfest	Salle des fêtes GINGSHEIM
Samedi 23	Contes au Pays de la Zorn - Bibliothèque	Salle des fêtes MITTELHAUSEN
Weed-end 24 et 25	Commémoration 80 ^e anniversaire Libération	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Mardi 26	Don du Sang	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Samedi 30	Marché de Noël - Mon Ami Pierrot	Maison des Assoc. WINGERSHEIM
Samedi 30	Concert de Noël - Poussière de Vie	Eglise WINGERSHEIM

DÉCEMBRE

Vendredi 6	Saint Nicolas	Salle des fêtes GINGSHEIM
Dimanche 8	Concert Roland Engel et ses musiciens	Eglise WALTENHEIM
Dimanche 8	Saint Nicolas	Ferme Kolb MITTELHAUSEN
Dimanche 31	St Sylvestre FCW	Salle des fêtes WINGERSHEIM